

# L'AVENIR DU NORD

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE SAINT-JEROME ET DU DISTRICT

1897-1946

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1946

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)



CHENIER

50e ANNEE — No 9



LABELLE

JOLIETTE, VENDREDI, 22 MARS 1946

## Sur le Pont de la Régente

Parmi les sujets de conversation toujours d'actualité parmi les citoyens de Saint-Jérôme, à part le beau temps, le mauvais temps et la lenteur désespérante des voyages à Montréal par autobus, il s'en trouve un dont il est devenu aussi commun de parler que de dire "Comment allez-vous?"

Nous voulons parler de la lenteur inexplicable jusqu'ici — et sans doute inexplicable — que les préparés au téléphone mettent, à n'a pas sur dix, à s'informer du numéro qu'on veut appeler.

Cet état de choses rend tout le monde irrité, fait perdre un temps précieux à des gens qui n'en ont pas trop déjà dont ils peuvent disposer.

Puisque la mode est aux statistiques, il s'avère intéressant de faire un relevé, par route la ville, du nombre d'heures de travail et, conséquemment, du montant d'argent perdu à cause de cette anomalie.

Nous voulons bien croire que la guerre et l'état actuel des affaires dans tous les domaines ont compliqué la tâche des employés de téléphone, mais cette raison ne suffit pas à expliquer les minutes d'attente que peut imposer une opératrice si on ne revient pas plusieurs fois à la charge en agitant furieusement l'intercepteur de courant de l'appareil téléphonique.

Ces remarques, que nous nous efforçons de faire sans acrimonie, devraient être exprimées directement et sans embages aux autorités de notre service téléphonique par les corps publics de Saint-Jérôme.

Cela se produira-t-il à Pâques ou à la Trinité?

Il n'y a pas à dire: cette première partie de mars nous aura gâtés...

C'est le printemps depuis vingt jours... L'hiver fera-t-il, avant son départ définitif, quelques colères d'enfant chagrin?...

Les étables coulent que c'en est édifiant... Le sirop d'étable vaut bien le sucre blanc!

Celui qui parle de ses privations au carême, le fait certes sans mérite...

Il n'y aura pas beaucoup d'auteurs neufs sur les routes pour quelques mois encore... Le "bazou" et le "teuf-teuf" seront toujours de mise...

Cette affaire d'espionnage prend des tournures sensationnelles... Un député fédéral sous arrest... Un vrai roman policier que cette affaire!

La saison de la pêche viendra plus vite qu'à l'accoutumée... Mais, comme les années dernières, il y aura poissons et poissons!

L'Iran était un pays duquel on ne parlait jamais. Il est dans tous les journaux depuis quelque temps. Il est vrai que "l'ours" court après, pour employer une expression bien courante... C'est une toute autre histoire!

Charles Gounod a écrit: "L'homme s'incline devant le talent. Il ne s'agenouille que devant la bonté."

Le gouvernement fédéral a annoncé son intention bien arrêtée de maintenir l'emploi au degré le plus élevé possible et de solutionner le problème du logement. Deux questions qui méritent une attention spéciale.

Un humoriste a dit que toute cette histoire d'espionnage n'était pas "rose"... Il a bien raison.

Les personnes qui ont l'intention de louer des camps d'été pour la prochaine saison, feraient bien d'y voir tout de suite. Les demandes se font nombreuses, même à ce temps-ci de l'année...

Nos joueurs de hockey ont accablé leurs patrons... Les Canadiens de Montréal, bons premiers dans la Ligue Nationale, ont commencé les séries éliminatoires pour le championnat du monde. Ce championnat leur revient; ils l'auront!

A force de noyer son chagrin dans l'alcool, écrit un confrère, on en vient à ne plus vouloir être consolé...

Ernest Hello a souligné: "Entre le repentir et le remords, il y a un abîme. Le premier donne la paix, et le second l'arrache."

Les petits cadeaux entretiennent l'amitié; est-ce la même chose pour les prêts...

## AVIS DE MOTION DE M. LIONEL BERTRAND

M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne aux Communes, vient de faire inscrire au feuillet de la Chambre, la résolution suivante, laquelle sera discutée au cours de la présente session.

"La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait ajouter à son programme de sécurité sociale un système d'allocations en faveur de toute personne, sans revenus ou ressources, qui, en raison d'une blessure, d'un accident d'une infirmité congénitale est notablement désavantagée dans la recherche ou l'obtention d'un emploi, est incapable d'assurer sa subsistance et dont l'âge l'empêche de bénéficier des législations de sécurité sociale actuellement en vigueur".

Dans les dernières campagnes électorales, M. Bertrand a toujours insisté sur le fait que les infirmes, les invalides, les accidentés dont le cas n'est pas couvert par les compensations des accidents de travail, sont en droit d'avoir leur part de soleil. Les allocations familiales cessent à seize ans; les pensions de vieillesse ne commencent qu'à 70 ans, limite d'âge beaucoup trop élevée d'ailleurs. Les mères nécessiteuses, les aveugles, les vétérans reçoivent aussi des allocations. Notre député fédéral estime que les infirmes et les invalides sans ressources devraient être aidés financièrement; leur infortune est déjà assez lourde qu'il ne convient pas de leur ajouter celle de se sentir trop souvent une charge pour les autres.

## LES OPINIONS DOMINANTES EN RUSSIE

Dans un très bel article auquel "Le Jour" a fait écho dans sa dernière édition, M. W. Gallagher, de la Presse Associée, écrivait récemment de Francfort, Allemagne, ces quelques lignes qui se passent de commentaires et indiquent qu'en Russie trois opinions dominent, au sujet des relations extérieures.

a) Un groupe soutient que le régime communiste est dans un état continu de guerre avec le régime capitaliste et que tous les efforts diplomatiques et politiques doivent tendre à développer aussi rapidement que possible l'aspect communiste de conflit.

Ce groupe comprendrait le commissaire et le vice-commissaire aux affaires étrangères, Vyacheslav-M. Molotov et Andreï Vishinsky.

b) Un autre élément est d'avis que la Russie peut vivre en paix politique dans un monde qui comprend des États capitalistes et coopérer pleinement à la solution des problèmes internationaux sans heurt inutile. Ce groupe comprendrait Maxim Litvinoff, ancien commissaire des affaires étrangères et ancien ambassadeur aux États-Unis.

c) Il y a ceux qui préfèrent voir et attendre, disant qu'il est encore trop tôt pour prendre une décision et que la Russie devra consacrer les prochains 10 ou 15 ans à son développement intérieur tout en coopérant et recherchant les meilleurs arrangements possibles sans sacrifier aucune de ses visées fondamentales. Staline appartiendrait à ce groupe.

L'élément prédominant aujourd'hui est celui de Staline. Litvinoff est hors de jeu et il a été remplacé en diplomate internationale par Vishinsky et Molotov.

Les Américains estiment que Staline sert de frein à l'enthousiasme de ces deux négociateurs. Le mot "guerre" employé par le premier groupe ne signifie pas conflit militaire, mais action agressive continuellement poursuivie par des moyens politiques, économiques et diplomatiques.

Cette dernière phrase est à retenir. Une action agressive, continuellement suivie, dans tout le monde. La découverte du complot d'espionnage le prouve bien éloquentement. Les dernières informations prouvent en plus que les agents soviétiques travaillaient sur une haute échelle, dans tous les domaines, et qu'ils avaient réussi à s'infiltrer ou à trouver dans les départements les plus importants, les aides nécessaires à l'accomplissement de leur mission. La population croyait tout d'abord au colportage de quelques secrets d'ordre secondaire, mais de semaine en semaine, elle doit se rendre à l'évidence que c'est tragique. Des États-Unis, arrivent les nouvelles que le gouvernement vient de découvrir aussi du coulage dans ses départements les plus secrets. C'est la conséquence logique de la découverte du complot ici.

"Action agressive continuellement poursuivie, par des moyens politiques, économiques et diplomatiques", dit M. Gallagher. C'est là le but du premier groupe, mais le troisième n'y est certainement pas indifférent.

L. B.

## FONCTIONNEMENT ET AVANTAGES DES CORPORATIONS

Dans le second et dernier cours qu'il a donné, mardi soir dernier, sur les anciennes corporations, M. le chanoine Emile Dubois a traité du fonctionnement des corporations et des avantages qu'elles procurent. Voici les points principaux de ce cours:

Toute société qui veut vivre doit avoir ses lois, son autorité, son organisation.

1. Les anciennes corporations avaient leurs LOIS. Elles sont contenues dans un livre intitulé: US ET COUTUMES DU METIER. Les corps de jurés voyaient à leur application. Ces lois, conservées d'abord dans les traditions du métier, furent ensuite codifiées par Étienne Boileau, sanctionnées par saint Louis et incorporées dans les us et coutumes de France.

2. Le roi est, de droit, le GRAND CHEF de la Corporation. C'est lui qui accorde le privilège du métier, approuve les décisions des corps de métier. Les corps de métier, cependant, se gouvernent eux-mêmes par le moyen des jurés, dont la fonction propre est de pourvoir au bien général de la profession.

3. Les DEGRES dans la corporation. L'APPRENTI: il est confié à la corporation par ses parents, moyennant un contrat notarié devant les jurés; il vit avec le patron, partage sa table; le juré suit ses progrès, l'encourage, le reprend, et ce durant une période de trois à cinq ans. LE COMPAGNON: l'apprenti qui a subi un examen satisfaisant devant un comité de maîtres obtient le titre de compagnon avec tous les droits et privilèges (à suivre à la cinquième page)

## Le président régional visite la jeune Chambre

Lundi soir dernier, à 7 heures du soir, à une assemblée régulière du comité exécutif de la Chambre de Commerce des Jeunes de Saint-Jérôme, M. Georges Sylvestre, président régional des Chambres de Commerce des Jeunes, était l'invité d'honneur.

On remarqua au souper offert à cette occasion, outre M. Sylvestre, MM. Lionel Fontaine, Hervé Rainville, A. Ducharme, P. Carner et Alfred Baudry, tous membres du comité exécutif de la Ch. de Commerce des Jeunes de Joliette. Le comité de St-Jérôme était représenté par MM. Henri Prévost, président, Maurice Girard, Aimé Moquin, Marcel Léonard, Georges Auclair, François Marchand, Jean-Paul Beaulieu, Lucien Thinel, René Hébert, Robert Lapierre et Roland Cadieux.

M. Prévost présenta l'invité qui adressa quelques mots de félicitations aux membres de St-Jérôme pour le beau succès obtenu dans le recrutement des membres depuis les deux dernières années, soit depuis la fondation de la Chambre cadette à Saint-Jérôme.

Plusieurs questions intéressant les Chambres de Commerce des Jeunes furent discutées, et c'est avec plaisir que tous purent constater que c'est un sursis et en s'aidant qu'on parvient à faire du travail créateur qui portera fruit dans l'avenir.

## La carrière de M. René Guénette

Le conférencier invité au prochain dîner-causerie de la Chambre de Commerce des Jeunes de Saint-Jérôme, nous l'annonçons cordialement, sera M. René Guénette. Il a choisi comme titre de sa causerie "Pour faire mon oeuvre d'homme". On sait que ce dîner-causerie aura lieu mercredi, le 27 mars, au Salon Rose de l'Hôtel Maurice.

Voici une courte biographie de M. René Guénette: M. Guénette est né à Saint-Jovite en 1897. Il a donc encore plus que nous droit à l'appellation d'"habitant des pays d'En-Haut". Dans aussi qu'il est fier et qu'il est resté fortement attaché à sa petite patrie des Laurentides. Après avoir terminé ses études classiques au Collège Sainte-Marie de Montréal, il entra dans l'enseignement en 1920. En 1923, le gouvernement provincial lui accorda, par l'intermédiaire du secrétaire provincial d'alors, l'honorable Athanasie David, ancien député de Terrebonne, une bourse d'études en Europe où il passa trois ans.

M. Guénette est un ancien élève de l'École Normale supérieure de Saint-Jérôme et de l'Université de Paris. Il est diplômé de cette université. En 1930, la Commission scolaire de Montréal, que présidait M. Victor Doré, lui confia la direction de sa revue pédagogique, "L'École canadienne". Il la dirigea toujours et avec une maîtrise que tous lui reconnaissent.

Depuis cinq ans, M. Guénette est professeur à l'Université de Montréal et secrétaire du Cercle Universitaire de Montréal. Il est également membre de plusieurs sociétés: Société des Écrivains, Société de Pédagogie, Société Historique, président du comité de publication de "L'Action Universitaire". Il est l'auteur de deux ouvrages: Essais sur l'Éducation et La Cité Nouvelle.

Pour reconnaître les nombreux services qu'il a rendus à la cause de l'enseignement, le Département de l'Instruction publique a décoré M. René Guénette de l'Ordre du Mérite scolaire au 3e degré.

C'est avec impatience et avec l'assurance d'être convié à un régal intellectuel que Saint-Jérôme attend la causerie de M. Guénette, mercredi prochain.

## Faites votre choix d'artistes

Les abonnés aux concerts de la Société des Concerts de Saint-Jérôme auront l'occasion, lors du prochain récital de Marthe Lapointe, le 26 mars, de faire savoir au comité de direction de la Société quels artistes ils préfèrent entendre au cours de la prochaine saison musicale. À cet effet, on distribuera dans l'assistance des feuillets où chacun devra écrire les noms des artistes en question. On demande aux abonnés de faire leur choix d'ici au récital afin de n'être pas pris au dépourvu.

## Importante amélioration à l'hôtel Maurice

On nous apprend que, dès le milieu d'avril, l'hôtel Maurice de notre ville mettra à la disposition de ses clients un appareil téléphonique dans chacune des 23 chambres de l'établissement. Cette amélioration, rendue possible grâce à la levée des restrictions sur les téléphones amenées par la guerre permettra aux clients et au personnel de l'hôtel Maurice d'éviter une perte de temps considérable et concourra grandement au confort de tous.

## UNE NOUVELLE PAROISSE A SAINT-JEROME: SAINTE-PAULE



M. le curé L.-P. Allaire

Dans ses commentaires sur cette nouvelle de première importance, M. le chanoine Dubois a déclaré, dimanche, que le vocable "Sainte-Paule" ne pouvait être mieux choisi pour désigner la paroisse. En effet, sainte Paule fut l'une des filles spirituelles de saint Jérôme, celle à qui il témoignait la plus grande amitié. La fête de cette sainte se célèbre le 26 janvier.

Notre nouvelle paroisse comprend, dans la campagne, le Cordon, la Côte-John et la Côte-à-la-Boucanne; dans la ville, du côté est de la rivière du Nord, toute la partie au nord de la rue Nantel, et, du côté ouest de la rivière, toute la partie au nord de la voie privée du C.N.R. qui dessert la Dominion Rubber.

D'après le dernier recensement, il y aurait dans ces limites 533 familles (dont plus de 400 dans la ville elle-même), soit une population de 2.560 âmes.

Le curé de la paroisse Sainte-Paule, M. l'abbé Louis-Philippe Allaire, est né le 29 janvier 1895, à Sainte-Théodose. Il a fait ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre le 9 mai 1920, il fut professeur au Collège de Saint-Jean jusqu'en 1924. Par la suite, on le nomma vicaire à Laprairie, à Villeray, puis à Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Depuis 1939 il remplissait la charge d'aumônier à la Maison-Mère des Soeurs de la Providence, à Montréal.

M. le curé Allaire est arrivé en notre ville mercredi après-midi. Il se retire temporairement chez M. Georges Hamel sr, 900, rue Labelle, téléphone 230.

Grâce à l'amabilité des autorités militaires et, tout particulièrement, du lieutenant-colonel Paul Brosseau, commandant du centre d'instruction militaire de notre ville, les différents offices et les activités de la paroisse Sainte-Paule auront lieu au camp militaire en attendant la construction de la nouvelle église. M. l'abbé Allaire aura à sa disposition une des huttes les plus confortables du camp. Les offices religieux seront célébrés, le dimanche au manège militaire, sur semaine en la chapelle du camp. On nous dit cependant que ces offices ne commenceront qu'après Pâques, après que toutes les différentes phases de l'organisation de la paroisse auront été complétées.

Le 24 du présent mois, M. le curé Allaire réunira, au manège, les franc-teneurs de la paroisse afin de procéder à l'élection du corps des marguilliers qui seront au nombre de huit.

On commencera aussitôt que possible la construction de l'église de Sainte-Paule, sur un lot situé entre les rues Scott et de la Rivière. Nous sommes heureux de souligner, comme l'a fait M. le chanoine Dubois, dimanche, que ce terrain a été donné à la paroisse, avec beaucoup de générosité, par la Dominion Rubber. C'est, en fait, un don à ses quelque 500 employés qui font partie de Sainte-Paule. De même, nous nous en voudrions de ne pas féliciter de son beau geste et de son dévouement le lieutenant-colonel Brosseau par l'entremise duquel — nous le disions plus haut — une partie du camp militaire a été mise à la disposition de la paroisse Sainte-Paule.

## L'AMICALE DU COLLEGE EN DEUIL DE SES DEUX DERNIERS PRESIDENTS

L'Amicale des Anciens Elèves du Collège de Saint-Jérôme vient de perdre récemment ses deux derniers présidents: M. Henri Parent et M. Hervé Prévost.

Ce double deuil affecte profondément tous les membres de l'Amicale. L'un et l'autre jouissaient d'une grande considération. L'un et l'autre avaient dirigé avec compétence et succès les activités de l'Amicale et les réunions de son conseil d'administration. M. Henri Parent, durant l'exercice 1943-44, y avait apporté son affabilité proverbiale; et M. Hervé Prévost, durant celui de 1944-45, son sens profond d'administrateur.

Tous les deux avaient fréquenté le Collège; le premier dès le début en 1896, et le second quelques années plus tard. Tous les deux avaient dépassé assez largement la cinquantaine. Tous les deux sont morts presque subitement de maladie de cœur ou d'angine de poitrine, à une semaine d'intervalle, très exactement.

Au cours de leurs carrières, ces deux hommes avaient suivi des voies différentes. M. Henri Parent, reconnu comme organisateur sportif, avait développé son commerce de librairie à Saint-Jérôme. Sa nombreuse clientèle était toujours heureuse de le rencontrer; le voir si courtisé et si joyeux faisait du bien. M. Hervé Prévost débuta comme commis de banque. Ses qualités personnelles et son acharnement au travail lui méritèrent des postes de plus en plus importants, jusqu'à ce qu'il fut sollicité par le "Sun-Trust Ltee" de Montréal pour en être son directeur-général. Il s'y était fait une réputation de financier habile.

À la veille de son cinquantenaire, le Collège et son Amicale regrettent profondément le départ si rapide de ces deux hommes qui les honoraient grandement par leur valeur personnelle et leur position.

Notre devoir est de leur garder un souvenir éternel et reconnaissant, en y joignant une prière pour leur éternel repos auprès de Dieu.

## LE GOUVERNEMENT KING VA CONTINUER UN VASTE PROGRAMME DE PAIX

L'un des derniers gestes officiels du gouverneur général sortant de charge, Son Excellence le comte d'Athlone, qui a quitté définitivement notre pays samedi dernier, a été de prononcer, devant les membres du Sénat et de la Chambre des Communes, le discours du Trône de la deuxième session de la vingtième législature. Depuis 1940, alors qu'il arrivait parmi nous, le comte d'Athlone a assisté à l'élaboration et à l'accomplissement de programmes nationaux comme jamais le Canada n'en avait eus à mener à bonne fin; il a prononcé des discours du Trône qui imposaient au gouvernement et au peuple canadien des tâches de guerre gigantesques, impossibles à racher dans l'opinion de plusieurs. Mais il vu aussi que les citoyens du Dominion où il avait charge de représenter le Roi savent se montrer à la hauteur d'une situation, quelle qu'elle soit, et faire servir au progrès de leur nation les sacrifices exigés pour la sauvegarde d'une juste cause. C'est donc dire qu'en nous quittant le gouverneur général sait par expérience de quel étoffe nous sommes, et qu'il emporte avec lui la certitude que le programme de reconstruction énoncé dans le dernier discours du Trône dont il ait donné lecture sera, comme les précédents, suivi dans tous ses points, sans défaillance.

Neuf points principaux ressortent du discours du Trône, dont sept sont relatifs aux tâches de l'après-guerre ici même et — détail fort important — à l'extérieur du pays.

Il y a d'abord le ravitaillement par le Canada des populations aux prises avec d'angoissantes disettes ou menacées de famine générale. "L'espoir d'une reconstruction pacifique du monde", lit-on à cet endroit du discours, "est subordonné au problème de l'alimentation. La pénurie est actuellement très grande. En outre, le problème ne se pose pas seulement pour les prochains mois, mais pour quelques années". Il est évident que — sans mentionner la générosité et l'humanité dont une nation chrétienne et démocratique doit faire preuve en face de la misère de millions de gens — les intérêts économiques et même politiques du Canada ont tout à gagner du secours que nous pouvons apporter à des peuples moins favorisés que nous.

Le deuxième point a trait à une question domestique. Il s'agit du maintien à un niveau élevé de l'emploi et du revenu national. Pour cela, il faudra de toute nécessité que le gouvernement voie de près à une exploitation de nos ressources naturelles aussi intensive qu'elle l'a été pendant la guerre. On atteindra ainsi le double but de produire beaucoup et de fournir du travail à des millions d'hommes. Une fois lancés sur cette voie qui conduit aux marchés extérieurs, nous continuerons à progresser dans un cercle économique, puisque les marchés d'exportation sont essentiels à l'emploi productif d'un très grand nombre de Canadiens", dit le discours. C'est en menant à bien ce point du programme que le gouvernement méritera au pays qu'on lui rende toujours ce témoignage: "Il n'est pas de nation où la transition de la guerre à la paix se soit opérée plus rapidement ou avec moins de heurts".

Le prêt extrêmement discuté d'un milliard deux cent cinquante millions à la Grande-Bretagne, qu'un accord récemment conclu projette de mettre à exécution, vient sur le tapis dans le troisième point du discours. Ce prêt "contribuera (nous citons toujours le discours) à conserver le marché britannique aux denrées alimentaires et aux autres produits d'exportation du Canada... contribuera également à l'expansion soutenue des échanges entre les deux pays, à la suppression des barrières commerciales et au libre emploi des devises pour les fins du commerce international". Les Chambres seront invitées à ratifier cet accord.

Le quatrième point du programme est consacré à la lutte contre l'inflation où le gouvernement, jusqu'ici, a été victorieux. On continuera à agir avec prudence, n'enlevant les contrôles qu'au fur et à mesure qu'ils ne seront plus nécessaires au "bien-être de la population".

En cinquième lieu, le discours du Trône révèle que le comité spécial des affaires des anciens combattants sera reconstitué afin de continuer et terminer l'étude de la charte des anciens combattants. Cette charte est un recueil de lois, ordonnances, règlements, etc., qui s'appliquent aux anciens combattants. Notons avec reconnaissance que le gouvernement n'oublie pas ceux qui nous ont gagné la paix.

L'épineux problème du logement — dont on n'a pas soufflé mot dans l'inepte discours du Trône de la présente session provinciale de Québec — est abordé dans le sixième point du programme fédéral. La citation suivante se passe de commentaires: "...L'on déploie des efforts spéciaux en vue d'accélérer la fourniture de matériaux de construction, de satisfaire à la demande de logements permanents et, entre-temps, de procurer des logements d'urgence. La Société centrale de logement et d'hypothèque a été établie, et son activité est en voie de se coordonner étroitement avec celle de la Wartime Housing Limited et de l'Administration de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants..."

On a beaucoup parlé, particulièrement dans notre province qui se trouve lésée au profit de l'Ontario, de la redistribution des sièges électoraux au fédéral. On en parlera encore beaucoup, et il semble bien qu'on prendra enfin les mesures qui s'imposent pour que s'accomplissent ce rajustement, au cours de la session actuelle, nous apprend le discours du Trône.

Le huitième point est relatif à la citoyenneté canadienne qu'on étudiera avec les questions connexes d'immigration et de naturalisation. Il s'imposait depuis longtemps qu'une révision fut faite dans ce domaine.

Le dernier point qui ressort du discours du Trône est l'annonce que la Conférence du Dominion et des provinces, à sa reprise le 25 avril, donnera peut-être lieu "à la présentation d'autres projets législatifs".

Devant une fresque de cette grandeur, où rien n'a été oublié, où chaque partie a été traitée dans les détails, on peut légitimement se demander si un gouvernement ne va pas faillir à sa tâche parce que cette tâche est au-dessus de ses forces, mais cette question ne doit pas se poser dans les circonstances, vu qu'il s'agit du gouvernement King. Cette administration libérale, sans pair jusqu'ici dans l'histoire de notre pays, a triomphé de tant d'autres obstacles, les luttes qu'elle a livrées ont tellement trempé les volontés qui la composent, qu'on peut sans crainte de l'avenir avoir foi dans le succès de sa périlleuse entreprise.

PIERRE PREVOST

## Exemption de taxes

Les RR. SS. Grises de la Croix de l'Hospice de St-Jérôme ont récemment fait un échange de terrains avec M. Emile Lemay, l'un de leurs voisins. Lors de cet échange, elles avaient demandé à la Ville que la partie du terrain acquise de

M. Lemay soit exemptée d'impositions municipales comme l'est la propriété qu'elles possèdent déjà. Le Conseil s'est immédiatement rendu à leur requête, se contentant de cela à un règlement qui stipule qu'aucune taxe ne doit être imposée sur les biens des RR. SS. Grises de la Croix à St-Jérôme.

**OPTOMETRISTE-OPTICIEN**  
Bachelier en Optométrie  
Diplômé de l'Université de Montréal  
Spécialité  
**EXAMEN DE LA VUE**  
Correction des troubles  
musculaires des yeux  
Prescriptions de verres

**PAUL E. TALBOT, Ba. O.**  
330, rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME  
Pour consultations : Tél. 171  
A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h, p.m.  
BUREAU-CHEF : 6761, rue St-Hubert, MONTREAL

**LES EDITIONS VARIETES PUBLIENT ET PRESENTENT...**

**Un roman classique**  
**PAUL ET VIRGINIE**  
par Bernardin de Saint-Pierre  
Paul et Virginie vivaient dans une île enchantée de l'océan Indien, comme s'ils étaient frère et sœur. Leurs rêves s'étaient liés d'une solide amitié l'une pour l'autre.

Le malheur guettait pourtant les deux familles. Parvenue à l'adolescence, la pure Virginie se troublait de la présence de Paul. On conçut le projet d'éloigner momentanément Paul jusqu'au jour où les deux enfants auraient atteint un âge convenable et pourraient s'épouser.

Une tante de Mme de La Tour fait mander auprès d'elle, en France, Virginie. Paul plaide pour que la jeune fille ne les quitte pas. L'objet de sa tendresse s'embarquera pour la très lointaine France.

Les deux amoureux se reverront-ils jamais? *Paul et Virginie*, douces figures d'adolescents, dont la vie n'a pas voulu achever le bonheur, est un pur chef-d'œuvre qui émeut profondément.

Un ouvrage de 216 pages. Prix: \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

**Un roman d'amour**  
**LE CANDELABRE DU TEMPLE**  
par Delly

Ce livre raconte l'idylle du jeune comte Siegfried de Hornstedt et de la belle comtesse Myriam Würmstein.

Myriam et sa jeune sœur Rachel, devenues orphelines, sont confiées à la tutelle du vieux comte de Würmstein. Gravement malade, ce dernier apprend à son fils qu'il devra épouser Myriam. Car pour sauver son honneur compromis, il avait fait cette promesse jadis au comte Karl Würmstein, père de l'adolescente.

Les deux jeunes gens ne s'aiment pas. Tous deux craignent le jour où ils devront obéir aux engagements qu'on a pris pour eux.

La cérémonie du mariage a lieu; chacun va vivre de son côté. La fin de l'histoire avec beaucoup d'intensité, apportera le bonheur à ces deux êtres; une fois de plus, l'amour aura vaincu l'orgueil.

Un livre de 184 pages. Prix: \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

**Une histoire mouvementée**  
**LE SECRET DE LA NUIT**  
par Gaston Leroux

Roule tabille chez le tsar, roman policier par Gaston Leroux, dont les Editions Variétés présentent récemment le premier tome. *La main mystérieuse*, se poursuit dans un second tome intitulé *Le secret de la nuit*.

Après le fiasco de l'enquête instituée pour découvrir l'auteur du dernier attentat à la vie du général Trébasoff, Rouletabille reprend la direction des opérations.

Le célèbre reporter français est mal placé pour agir. Il est suspect à ses amis russes et aux nihilistes, ses ennemis. Rouletabille sortira-t-il de cette impasse? La vie du journaliste est maintenant en jeu. Réussira-t-il, en sauvant sa propre existence, à éclaircir tout le mystère qui plane sur la famille du général Trébasoff?

Le lecteur instruit des nouveaux développements de l'affaire ne sera satisfait que lorsqu'il connaîtra la clef de toute cette étrange histoire.

Un volume de 192 pages. Prix: \$0.50, par la poste, \$0.60. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

**SAISON TRIOMPHALE DU MARTIN-SENOUR**



Le club de hockey Martin-Senoir, du sportman Alfred Langlois de Saint-Jérôme, a joué sa meilleure saison en ne subissant qu'une seule défaite sur 14 parties, qui, pour la plupart, furent jouées à l'extérieur de la ville pour maintenir la bonne renommée de la force du hockey à Saint-Jérôme. Parmi les clubs qu'il a défaits, on compte: le Mont-Rolland; 10 à 2, le Terrebonne; 20 à 2; le Saint-Janvier; 5 à 1; la formidable équipe du Camp Militaire de Saint-Jérôme; 6 à 5; etc., etc.

Sur la photographie ci-dessus, on remarque de gauche à droite, première rangée: Marcel LABELLE, David MORIN, M. Alfred LANGLOIS, André DUSSAULT, Gérard MORIN et Guy ALARIE. Deuxième rangée: Jean-Denis CHARBONNEAU, Ernest MORIN, Rolland LAPOINTE, Roger BROSSEAU, Jean DESORMEAUX et André LAUZON. MM. Jacques LOCAS, André BOUVREITE, Florian LA-ROSE, Guy PICHE, Rolland RIOUX, Gérard MOQUIN, Marcel BEAULIEU, Albert VAILLANCOURT et Maurice Campeau ne figurent pas sur cette photo.

**sène Lupin!**  
Sous le nom de vicomte d'Ennery, nous reconnaissons bien le célèbre "gentleman-cambrioleur" qui réussit, même caché sous les noms de Raoul d'André, duc de Charmance ou encore de Paul Sérène.

Un drame fantastique se déroule autour du vol de la magnifique collection de diamants appartenant à Van Houben. Le célèbre Lupin est dans le coup. Mais il n'est pas seul. Une bande de voleurs aussi audacieux que lui se disputent les joyaux. Comment Lupin gagnera-t-il la partie? Le millionnaire Houben réussira-t-il à retrouver ses pierres précieuses?

Ce roman est paru récemment aux Editions Variétés dans la collection "Le point d'interrogation". Voici quelques titres déjà parus: "813", *Les trois crimes d'Arène Lupin*, *De minuit à sept heures*, *Le formidable évènement*, *L'écrit d'abus*, *Don Luis Perenna*, *Le secret de Florence*.

Un volume de 228 pages. Prix: \$0.50, par la poste, \$0.60. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

**Le premier roman français**  
**LA PRINCESSE DE CLEVES**  
par Madame La Fayette

Publié en 1678, *La princesse de Clèves* marque la naissance du roman psychologique. Cet ouvrage a été qualifié à juste titre, par André Gide, de "premier roman français".

L'histoire de *La princesse de Clèves* est simple. A la Cour d'Henri II, Mlle de Chartres rencontre le prince de Clèves et l'épouse. A peine mariée elle tombe passionnément amoureuse du duc de Nemours. Elle le voit souvent, mais fait son sentiment et garde une dignité parfaite. Un jour elle avoue cet amour à son mari en lui jurant qu'elle lui sera toujours fidèle. Celui-ci soupçonne le duc de Nemours, se croit trompé et en meurt de saisissement. Mme de Clèves, devenue libre, refuse d'épouser le duc de Nemours. Elle se retire et ne reparait plus dans le monde.

Cette oeuvre n'a pas vieilli; elle est très vivante et demeure une des sources fécondes du classicisme français.

Un ouvrage de 232 pages. Prix: \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

**PITIE POUR LES FEMMES**  
par Henry de Montherlant

Avec l'effroi inconscient du visiteur indiscret qui s'apprête à soulever la tenture de la garde-robe de Barbe-Bleue, le lecteur est attiré par Henry de Montherlant vers cette série de quatre romans.

filles est récemment paru et dont *Pitié pour les femmes* est la suite. Ce roman saisissant contient les plus pénétrantes, les plus perverses observations sur la vie et l'amour.

L'auteur Henry de Montherlant est un analyste troublant qui met à nu les plus profonds secrets du coeur humain avec une stupéfiante habileté de chirurgien.

Le cycle des "Jeunes Filles" s'adresse, cependant, à des esprits formés et ne doit pas être mis entre toutes les mains.

Un volume de 208 pages, dans la série "Les Jeunes Filles". Prix: \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

puisqu'il est coupable... Robert fit le tour de la salle, alla donner un tour de clef à la serrure de la porte, et, d'un ton mystérieux, me dit, ou plutôt me souffla à l'oreille:

—René n'est pas coupable, je puis faire crouler l'échafaudage de preuves dressé contre lui, déchirer le voile ignominieux qui le couvre aujourd'hui, le réhabiliter aux yeux de l'univers. Deux hommes ont été témoins du crime; je les ai cherchés, je les ai trouvés. Je les tiens ici au secret, personne ne soupçonne même leur présence dans la ville; l'un est un riche Américain du nom de John Smith, et l'autre...

—Alors, m'écriai-je, ces deux hommes vont parler, et René est sauvé.

—Non! ils ne parleront pas et René est perdu.

—Perdu, comment? pourquoi?

—Tu vas comprendre, me dit Robert avec un accent qui me fit frissonner, en appuyant ses deux mains sur mes épaules et en me regardant bien en face, de ses yeux noirs perçants, fascinés, oui, tu vas comprendre, écoute. Il y a sur la terre une femme que j'aime plus que tout au monde, plus que l'avare n'aime son or, que le martyr sur le bûcher n'aime son Dieu. J'ai vu Lucienne au berceau, et je l'ai aimée. Fillette, alors qu'elle jouait avec ses compagnes, je restais rêveur à la contempler, je l'aimais, et mon amour pour elle a grandi comme elle. Dans les déserts de l'Afrique, alors que le simon menaçait de m'ensevelir, je pensais à elle. Un jour, dans les Indes, un tigre furieux, de sa griffe puissante, m'enleva une lanterne de chair sur la poitrine; je n'ai pas senti la douleur, je n'ai pas vu le danger, c'est à Lucienne que je pensais. Tousjours, toujours, je l'ai aimée, et quand je revins, le coeur plein d'espoir, voulant moi aussi jouir d'une part de bonheur sur la terre, quand je retrouve Lucienne elle est la fiancée de René.

—De René... —Oui, de René, qui gémit aujourd'hui dans les horreurs de la prison, pour qui l'échafaud se dressera dans quelques jours. Et elle l'aime toujours, toujours, elle le croit innocent. Tiens, elle est venue ce matin, s'est jetée à mes genoux, et d'une voix déchirante, elle me criait: —Sauvez-le! sauvez-le; faites un miracle, vous mon ami d'Robert, vous que j'aime le plus après lui.

—Oh!... la terrible vérité, comment ai-je pu l'apprendre sans mourir! Vois, dans quelques heures, mes cheveux ont blanchi, des rides se sont creusées sur ma figure, je suis devenu un vieillard. Comprends-tu qu'il doit mourir, lui?

—Mourir, mais il est innocent. Non, non Robert, tu ne commettras pas ce crime affreux. Il y a le devoir et le remords.

—Qu'est-ce que le remords en face de la torture qui m'attend? La voir au bras d'un autre, mais eussé-je commis tous les crimes que l'on reproche aux damnés, je ne méritais pas un tel châtiment. Hélas! cette torture ne me tuera pas; l me faudra la subir tous les jours, tous les instants de ma vie et je ne le veux pas, je ne le puis pas.

René est innocent c'est vrai, mais il est aimé de Lucienne, c'est assez de bonheur sur la terre. Il va mourir et il nous pardonnera du haut du ciel où nous n'irons jamais, car nous appartenons à la race de Cain.

—Nous! moi!

—Oui, nous, oui toi, car tu es mon complice. Tu connais mon terrible secret et tu le tiendras caché... à nous deux le remords, à nous deux les appels désespérés des

**POUR VOS HUILES A MOTEUR**  
consultez  
**Laurentide Oil Reg'd**  
B. Aubin, prop.  
HUILES A MOTEURS HUILES INDUSTRIELLES  
GRAISSES  
Vendeur autorisé des produits: Avio-Aviation et Veedol  
Tél. 98 w 2 Saint-Jérôme

**LA SESSION FEDERALE**

Elle s'est ouverte, jeudi de la semaine dernière, par la lecture du Discours du Trône, qui contient le menu que le Gouvernement offre à la députation et à la population.

Plusieurs questions seront abordées au cours de cette session que la plupart des observateurs voient longue, par moments orageuse. Le prêt d'un milliard et quart à la Grande-Bretagne est une mesure qui commandera plusieurs journées de séances, et qui rencontrera certes de l'opposition dans quelques milieux parlementaires. Le Gouvernement expose deux intentions bien arrêtées: maintenir l'embauchage à un niveau élevé et solutionner le problème du logement. Il ne faut pas que le chômage existe dans notre pays; le gouvernement est le premier à s'en rendre compte. La population a par ailleurs le droit d'être pourvue de maisons d'habitations, et il est nécessaire que des mesures soient prises pour rendre la propriété facile à tous.

Le Gouvernement annonce que la révision de la carte électorale se fera à cette session-ci. Sept ou huit députés des provinces de l'Ouest, à cause de l'accroissement de la population du Québec, verront disparaître leurs comtés aux prochaines élections fédérales. C'est-à-dire que ces comtés seront incorporés, par morceaux, aux comtés voisins. Le nombre des sièges électoraux du Québec ne varie pas; il est de 65, mais la population de la province de Québec sert de base au nombre des sièges électoraux des autres provinces. Dans le Québec comme dans les autres provinces, plusieurs comtés recevront de nouvelles délimitations; on agrandira les comtés où la population a diminué considérablement, et d'autre part on retranchera des comtés où il y a eu surpeuplement ces dernières années. On comprendra facilement que cette révision de la carte électorale ne se fait pas sans qu'il ait des discussions, revendications et doléances.

Le Discours du Trône annonce aucune réduction dans les impôts. C'est le discours sur le budget qui l'indiquera. Dans les cercles autorisés, on prétend toutefois que le ministre des finances apportera une nouvelle coupure dans les taux actuels de l'impôt sur le revenu.

Le comité, chargé l'an dernier de faire des suggestions à la Chambre sur le choix d'un drapeau canadien, continuera son travail. Il se peut qu'il ne soit pas en mesure de faire connaître son opinion au cours de la présente année, ayant à étudier plusieurs centaines de projets.

Au fur et à mesure que la session avancera, nous mettrons nos lecteurs au courant des législations qui y seront présentées. La présente session compte parmi les plus importantes, à cause même des problèmes que le Gouvernement a à solutionner.

LIONEL BERTRAND, M.P.

**OBLIGATIONS**  
**3 1/4 %**  
**L'Hôtel-Dieu de Sherbrooke**  
(Hôpital Sanatorium St-François)  
Prospectus et prix fournis sur demande par notre représentant:  
ARMAND NORMAND  
380, rue O'Shea Téléphone 365-J  
SAINT-JEROME

**Considération sur le carême**  
Le Carême est commencé! Nous n'avons pas le choix de l'observer ou de passer outre. Une raison légitime peut dispenser du jeûne mais ne saurait nous exempter de la pénitence. L'Eglise, en bonne mère qui veut le bien spirituel de ses enfants, mais qui connaît également leur faiblesse physique, varie les règlements du carême selon les époques, les pays et les circonstances. D'où en sont résultées les conditions actuelles plutôt faciles. On en conviendra sans peine si l'on compare nos petites privations aux jeûnes rigoureux d'es siècles passés. Ainsi, à cause de la loi du rationnement qui interdit aux hôtels et aux restaurants de servir des viandes le mardi, l'Ordinaire de certains diocèses vient de faire un nouvel adoucissement au carême en supprimant l'abstinence du mercredi.

Si l'on envisageait le carême avec un peu plus d'esprit chrétien il ne nous paraîtrait pas aussi rigide, et la joie du devoir accompli l'emporterait sur la contrariété physique inhérente au sacrifice. Que de fois n'a-t-on pas entendu, de la bouche même de catholiques pourtant fiers de leur titre, cette naïve excuse: qu'ils n'observent pas le jeûne parce que cela les gênerait et les fatiguerait. Où se trouve la pénitence alors, si l'on ne sent rien, si l'on ne fatigue? Par contre on n'hésite pas pour s'infliger des privations bien autrement pénibles lorsqu'on compte en retirer une satisfaction ou un plaisir matériel. Il y a des femmes qui, pour garder leur ligne, s'imposent quelquefois au détriment de leur santé, des régimes alimentaires sévères et après desheures le jeûne semble un luxe. C'est o's certaine, c'est que pour la plupart de ces coquettes il n'est pas question de jeûner. Nous avons des forces pour supporter d'autres fatigues, pour quoi n'en aurions-nous pas pour satisfaire à une précepte religieux?

Portons donc notre pensée au-delà de l'étroit horizon qui nous entoure et songeons aux pauvres peuples qui vivent depuis des années dans de constantes privations, dans un dénuement complet; cela nous rendra plus généreux: le temps du carême nous paraîtra moins long et la pénitence plus douce.

GHISLAINE

**"L'Auberge de la Jamaïque"**  
roman par DAPHNE DU MAURIER  
Daphne du Maurier, jeune écrivain anglais, a conquis des milliers de lecteurs en publiant "REBEC-CA" et "L'AUBERGE DE LA JAMAÏQUE".  
"L'Auberge de la Jamaïque" vient d'être traduit en français. Grâce à une entente entre les Editions Albin Michel, de Paris, et les Editions Pony, de Montréal, les nombreux admirateurs de Daphne du Maurier, pourront se procurer ce roman dont l'action se déroule dans un hôtel louche, il y a cent ans.  
Mary Yellan nous captivera par sa force de caractère et sa hardiesse tandis que son oncle, le proprio de l'hôtel, nous révoltera.  
Nous laisserons aux lecteurs la joie de découvrir l'atmosphère, l'intrigue et la psychologie des différents personnages qui tirent les ficelles de ce drame.  
(Comm.)

**LES DOIGTS PARLENT**  
S'il sont d'une grandeur proportionnée et d'une belle apparence: bonne nature.  
S'il sont petits et minces: folie.  
Si, entre les doigts, vous voyez un très grand espace, c'est toujours l'indication d'une nature bavarde, légère, gaffeuse, incapable de garder un secret, égoïste à l'extrême et peu artiste.  
Les doigts bien serrés les uns contre les autres indiquent la discrétion, le raisonnement et l'homme qui parle peu. C'est aussi l'indice de l'économie.  
S'ils se renversent facilement sur le dos de la main, c'est de l'adresse, de l'habileté, de la ruse.

**NOUVELLE IMPRIMERIE**  
**Imprimerie Beaucage**  
J. Paul Beaucage, prop.  
Faire-parts Cartes de visite Cartes d'affaires  
Papeterie de bureau Travaux en couleurs  
Service prompt et courtois  
Tél. temporaire: 132-M 252 rue Laviolette  
Saint-Jérôme

**LA GOMME QUI REND GRANBY FAMEUX**  
**DÉLICIEUSE RAFFRAÏCHISSANTE**  
**GRAND-B**  
Gomme à mâcher, en morceaux et en tablettes  
WORLD WIDE GUM CO., LTD., GRANBY

**ASSURANCES**  
Assurances contre le feu, le vol, les accidents et maladie  
Assurance sur automobiles et bris de glace  
Assurance-Vie "Confederation Life"  
**Rodrigue Bélanger**  
223 rue Saint-Georges Tél. 106 Saint-Jérôme

CHRONIQUE

# Faits divers sur le Canada et le Québec

par YVONNIC

**LE SENAT**  
Le Sénat comprend 96 membres—24 pour chacune des provinces d'Ontario et de Québec, 24 pour les Provinces Maritimes (Nouvelle-Ecosse 10, Nouveau-Brunswick 10, et l'île du Prince-Edouard 4) et 24—6 chacune—pour les quatre provinces de l'Ouest (Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie Britannique). Les sénateurs sont nommés par le Gouverneur Général sur l'avis du Cabinet et restent normalement en fonction leur vie durant. Le Conseil Législatif de la province de Québec se compose de 24 membres, nommés à vie par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

**LA CHAMBRE DES COMMUNES**  
La Chambre comprend 245 membres. La représentation de la province de Québec est fixée à 65, et celle des autres provinces est ajustée d'après la proportion de leur population à la population du Québec après chaque recensement décennal. La représentation actuelle est la suivante:  
Île du Prince-Edouard, 4; N.-Ecosse, 12; Nouveau-Brunswick, 10; Québec, 65; Ontario, 82;

Manitoba, 17; Saskatchewan, 21; Alberta, 17; Colombie Britannique, 16; et Yukon, 1. Les membres sont élus pour un terme maximum de cinq ans, mais la Chambre peut être dissoute avant expiration du terme.

**ASSEMBLÉES LEGISLATIVES**  
La composition des Assemblées Législatives provinciales est la suivante: Île du Prince-Edouard, 30 membres; Nouvelle-Ecosse, 30 membres; Nouveau-Brunswick, 48; Québec, 91; Ontario, 90; Manitoba, 55; Saskatchewan, 52; Alberta, 57; et Colombie Britannique, 48. La durée maximum des Assemblées Législatives est de cinq ans.

**LE GOUVERNEUR-GENERAL**  
Le Gouverneur-Général est nommé par le Roi sur l'avis de ses ministres canadiens, habituellement pour un terme de cinq ans. Conformément à la plus importante règle non écrite de la constitution, le Gouverneur-Général agit seulement suivant l'avis du Cabinet, dont les membres sont conjointement et séparément responsables devant les représentants élus du peuple à la Chambre des Commu-

nes pour la conduite entière du gouvernement. Les stipulations de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, en vertu desquelles le Gouverneur-Général peut à son gré désavouer, ou réserver à la manifestation du bon plaisir du Roi, des projets de lois votés par les deux Chambres du Parlement, sont devenues lettre morte.

**LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR**

Les pouvoirs d'un Lieutenant-Gouverneur par rapport à ses ministres sont ordinairement les mêmes que ceux du Gouverneur-Général vis-à-vis du Cabinet fédéral; mais en certaines circonstances il peut désavouer des projets de loi ou les réserver jusqu'à manifestation du bon plaisir du Gouverneur-Général. Ils sont en fonctions durant son plaisir, mais ordinairement pour un terme de cinq ans, et peuvent être révoqués pour cause. En pratique un Lieutenant-Gouverneur peut exercer les pouvoirs de rejet ou de réserve suivant les instructions du Gouvernement fédéral.

**POPULATION DU CANADA**

La population du globe est es-

timée à environ 2,000,000,000 d'âmes. L'Empire Britannique, qui couvre près d'un quart de la superficie terrestre du globe, compte un peu moins du quart de la population mondiale. Le Canada, qui couvre plus du quart de la superficie de l'Empire, n'a environ qu'un 45ème de sa population. La population du Canada qui était de 3,689,257 âmes en 1871, est maintenant de 11 millions et demi.

**FAITS DIVERS**

La population des villes dépasse d'un million celle des campagnes. En 1941, la population masculine dépassait de 300,000 la population féminine. Il y a donc plus d'hommes que de femmes, et cette différence a à peu près été maintenue depuis 1871.

Les catholiques du pays sont près de 5 millions, ce qui représente 44% de toute la population. Les Eglises-Unies ont 20% et les Anglicans 15%. Les autres religieux se partagent l'autre 21%.

La province de Québec a une population de 3,331,882 âmes et l'Ontario, de 3,787,655. Ces deux provinces à elles seules ont une population qui représente près de 60% de la population totale du pays.

Le transport de la malle par chemin de fer, voiture, navires a coûté au pays en 1944, la somme de 24 millions.

Il y a dans le pays 103 journaux quotidiens, dont 17 dans le Québec; il y a par contre 880 hebdomadaires dont 133 dans le Québec.

Il y a au Canada 2,516,726 familles.

En 1943, il y eut dans le pays 283,035 naissances, 110,930 mariages et 118,494 décès.

En 1943, il y avait 627 Caisses populaires, qui comptent 200,206 membres.

Le nombre de faillites en 1943 fut de 314 contre 737 en 1942.

D'après le recensement de 1941, il y avait alors au pays 6,230,658 célibataires, 4,656,006 personnes mariées, 525,121 personnes veuves, 14,032 divorcés, et 80,137 personnes séparées.

La province de Québec comptait 129 hôpitaux en 1942; le nombre a augmenté depuis. Ce nombre se répartit en 80 hôpitaux publics, dont deux pour incurables, et 49 hôpitaux privés.

Au 31 décembre 1943, 47,336 personnes recevaient dans le Québec la pension de vieillesse; 2,251 aveugles recevaient une pension. Les pensions aux mères nécessiteuses étaient à la même date, versées dans la province à 13,343 personnes, ayant à leur charge 13,343 enfants.

A la fin de l'année 1942, il y avait dans la province 31 collèges classiques, avec un personnel enseignant de 1,214 professeurs et un nombre global de 10,068 élèves inscrits pour le cours classique.

A la fin de l'année 1942, on comptait également 16 collèges classiques pour jeunes filles, ayant un personnel enseignant de 369, et donnant le cours classique à 1,291 élèves.

Il y a dans la province de Québec (selon le recensement de 1941) 154,804 fermes occupées et sous exploitation, plus 12,575 fermes qui se spécialisent uniquement dans

les fruits et les légumes.

La longueur des chemins ruraux améliorés dans la province se chiffrait, en 1944, à 22,670 milles, dont 20,402 milles directement entretenus par le gouvernement.

Un détail intéressant: les tramways de Montréal ont parcouru en 1942, 42,841,658 milles, et ont transporté 320 millions de passagers.

Et pour terminer, mentionnons qu'il y a dans le pays 3,084 succursales de banque à charte, dont 1,041 dans le Québec et 1,092 dans l'Ontario. Au 31 décembre 1943, le nombre des banques à charte faisant affaires dans le pays, s'élevait à 10.

Et que de choses ne pourrait-on pas écrire? Il y a un nombre de détails que la statistique compile, et qu'il est toujours intéressant de savoir. Nous avons pris ces renseignements divers dans l'Annuaire du Canada, édition 1945, et dans l'Annuaire Statistique 1944. Quelques faits glanés ici et là, dans des domaines bien différents les uns des autres, mais qui ont l'avantage de nous faire apprécier la grandeur, l'importance et la puissance de notre pays.

YVONNIC

**LES EDITIONS VARIETES PUBLIENT ET PRESENTENT...**

**FABLES DE MON JARDIN**  
par Georges Duhamel de l'Académie Française  
Oeuvre pure et fraîche, cet essai littéraire est né du plus vif désir de sauver par une fable la fragilité de ce qu'il sent de meilleur en lui... Il répand alors les fleurs dans les jardins terrestres. C'est là

que la vie offre à l'homme la revanche parmi ses imperfections, une patrie idéale dans la complexité des désirs et des intérêts, la beauté en exil dans les champs des laideurs.

Ce livre nous fait pénétrer intimement dans l'humanisme de Duhamel; un ouvrage que tous liront et reliront sans se lasser. Un livre de 168 pages. Prix: \$1.00 par la poste, \$1.10. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

**Un roman mystérieux LE DRAME DU GLANDIER**  
par Gaston Leroux

Un crime affreux vient d'être commis au Glandier, ce château qui appartient au professeur Stangerson, savant qui, avec sa fille, fait des expériences sur la dissociation de l'atome. Pendant que le maître travaillait dans son laboratoire, quelqu'un a tenté d'assassiner Mlle Stangerson.

Roulettable, journaliste de "L'Époque" est alerté et se rend sur les lieux. Il parvient à découvrir comment l'assassin a réussi à pénétrer dans la chambre de Mlle Stangerson. Il est incapable cependant de prouver comment la fuite du meurtrier s'est produite. Un soir, l'assassin doit revenir. Roulettable a préparé tout un traquenard! Le plan du génial reporter réussira-t-il?

Voilà un drame écrit dans la veine de Gaston Leroux. Ce fameux romancier, dont les oeuvres policières *La main mystérieuse*, *Le secret de la nuit*, *Le fantôme vivant*, *La presqu'île mystérieuse* et *Roulettable chez Krupp*, a été publié aux Editions Variétés dans la collection "Le point d'interrogation".

Un volume de 224 pages. Prix: \$0.50 par la poste, \$0.60. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

**LA METROPOLITAN LIFE ACCUSE DES PROGRÈS EN 1945**

Ottawa, le 18 mars.—Le versement total de \$623,443,186 effectué, en 1945, par la Metropolitan Life Insurance Company, à ses détenteurs de polices au Canada et aux Etats-Unis, fut la plus forte somme que cette compagnie ait versé, au cours d'une année, à ses détenteurs de polices vivants et à leurs bénéficiaires, d'après le rapport annuel de la Compagnie publié aujourd'hui.

Au cours de l'année, les ventes de nouvelle assurance-vie à prime encasée dépassèrent celles de l'année précédente et se chiffrent à \$2,143,423,150. Les cours d'Assurance-Vie de la Compagnie s'élevèrent à \$1,261,969,317 en tout, maintenant. En outre, la Compagnie a un en-cours d'Assurance Accident-Maladie qui comporte un capital assuré de \$1,819,363,031 et des indemnités hebdomadaires de \$29,408,941.

Le barème des dividendes aux détenteurs de polices a été maintenu, fait-on remarquer dans le rapport, et, dans certains cas, on l'a augmenté quelque peu. La somme de \$123,338,706 a été mise de côté pour le paiement de dividendes, en 1946. On remarque une marge de sécurité supplémentaire dans le surplus de fonds non attribués, au montant de \$448,644,815, et dans une réserve spéciale au montant de \$109,422,000, en cas de dépréciation ou de fluctuation dans la valeur des placements.



EDWIN C. McDONALD  
Vice-Président, Administrateur de la Direction Générale au Canada, qui révèle que, à la fin de 1945, un total de \$623,443,186 avait été placé au Canada par la Metropolitan Life Insurance Company.

En ce qui a trait aux opérations de la Compagnie, au Canada, le rapport révèle que près de 2,300,000 détenteurs de polices d'Assurance-Vie de la Compagnie ont été assurés en 1945. M. McDonald, fait remarquer, dans ce rapport, que, pour chaque groupe de cinq personnes, au Canada, une est assurée à la Metropolitan.

M. McDonald fait aussi remarquer que le total des sommes versées par la Metropolitan, au Canada, en 1945, plus le montant qu'elle a placé au Canada, excède de plus de \$270,000,000 les primes totales recouvrées des Canadiens.

En fait, nos gronderies, nos défenses continuelles et nos sermons n'enseignent aux petits que des méthodes d'oppression et non de libération.

## Quoi de neuf à la Metropolitan?

PLUSIEURS postes du bilan que la Metropolitan Life Insurance Company produit pour 1945 donneront de la satisfaction aux assurés.

Les sommes versées aux détenteurs et aux bénéficiaires des polices, au Canada et aux Etats-Unis, ont atteint le chiffre sans précédent de \$623,000,000. Abstraction faite des décès dus à la guerre, la mortalité parmi les assurés a été la plus faible qui ait jamais été enregistrée. Les capitaux placés ont donné un rendement conforme à la tendance d'ensemble et quelque peu réduit. La Compagnie avait réalisé des accroissements d'actif qui lui ont permis d'apporter aux réserves des polices et rentes un remaniement faisant état des recettes d'intérêt réduites. Les barèmes en usage pour l'attribution des dividendes aux assurés ont été maintenus, et il se présente des cas où ces barèmes ont été quelque peu rehaussés.

Les fonds de surplus libres, en fin d'exercice, se chiffraient à \$448,600,000. En outre, la Compagnie détenait un fonds de surplus spécial de \$109,400,000, dont \$95,100,000 affectés à une réserve spéciale pour dépréciation ou fluctuation éventuelle de la valeur des placements, et \$14,300,000 en réserve pour parer aux épidémies, etc., à la Branche-Gruppe. Ces fonds créent une marge de sécurité supplémentaire pour les assurés.

Dans son compte rendu aux assurés Canadiens et Etatsuniens, pour 1945, la Metropolitan fait réponse à nombre de questions que poseraient vraisemblablement un assuré visitant les bureaux de la Compagnie. A titre d'indication, voici quelques-unes des questions auxquelles il est répondu:

**A-t-il été payé bien des sinistres additionnels, l'an dernier, par suite de la guerre?**

**Une meilleure longévité chez les assurés réduirait-elle le prix de l'Assurance-Vie?**

**Quels genres de placements la Compagnie a-t-elle pratiqués?**

Outre qu'il répond à ces questions et à bien d'autres, le compte rendu donne un aperçu du résultat financier des opérations de la Compagnie, au cours de 1945. Que vous soyez ou non assuré auprès de la Metropolitan, vous trouverez ce compte rendu intéressant et instructif. Pour en obtenir un exemplaire, il suffit d'écrire à la Direction Générale au Canada, à Ottawa, et de demander le compte rendu annuel de la compagnie, compte rendu intitulé: "Quoi de neuf à la Metropolitan?"

ÉTAT DE LA SITUATION POUR 1945	
ENGAGEMENTS ENVERS LES DÉTENTEURS DE POLICES, LES BÉNÉFICIAIRES, ET AUTRES	ACTIF ASSURANT L'EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS
Reserves statutaires des polices . . . . . \$6,400,802,374.47	Valeurs gouvernementales . . . . . \$3,901,918,692.03
Ce montant, augmenté des primes futures et de l'intérêt, est nécessaire pour assurer le règlement futur de tous les bénéfices prévus dans les polices.	Etats-Unis.
Montants d'assurance et dividendes conservés à intérêt . . . . . 342,073,866.83	Autres valeurs . . . . . 1,729,338,186.57
Poste de fonds laissés par devers la Compagnie pour être payés dans l'avenir.	Provinces, Etats particuliers et municipalités . . . . . \$ 92,780,754.21
Reserve pour dividendes attribués aux assurés . . . . . 123,338,706.00	Chemins de fer . . . . . 584,361,368.30
Mis de côté pour être versé, en 1946, aux détenteurs de polices appelés à toucher ces dividendes	Services publics . . . . . 656,189,313.34
Autres obligations découlant des polices . . . . . 67,108,358.06	Industries et divers . . . . . 396,006,750.12
Réclamations en cours de règlement, montant estimatif des réclamations en instance de présentation, primes touchées d'avance, etc.	Actions . . . . . 114,550,034.03
Impôts courus . . . . . 20,019,592.00	Toutes privilégiées ou garanties, sauf \$4,076,225.49.
Ce poste comprend le montant estimatif d'impôts payables en 1946 sur les opérations de 1945.	Premières hypothèques sur immeubles . . . . . 870,363,554.77
Reserve de prévoyance pour prêts hypothécaires . . . . . 21,000,000.00	Propriétés agricoles . . . . . \$ 86,606,570.02
Diverses obligations . . . . . 29,587,557.57	Autres propriétés . . . . . 783,756,984.75
TOTAL DES OBLIGATIONS . . . . . \$7,003,930,454.93	Prêts aux assurés . . . . . 343,512,038.44
C'est ainsi que l'actif excède de \$558,066,815.44 les obligations. Cette marge de sécurité, qui est d'environ 8 pour 100 du montant des obligations, sert de tampon contre des imprévus défavorables, et donne une plus grande certitude que les bénéfices garantis par les polices seront payés en entier, lors de leur échéance. Cette marge de sécurité comprend:	Garantis par les polices.
Un fond de surplus spécial (dont fait partie la somme de \$95,112,000.00 destinée à parer à la dépréciation ou à la fluctuation éventuelle de la valeur des placements)	Immeubles . . . . . 259,557,120.46
Des fonds non attribués (surplus)	Y compris \$39,300,334.74 en immeubles sous contrat de vente et \$147,436,299.08 en constructions à usage d'habitation et en immeubles à l'usage de la Compagnie.
\$448,644,815.44	En caisse . . . . . 175,687,154.11
N.B.—Parmi les valeurs actives ci-dessus se trouvent \$360,747,351.78 que la Compagnie a déposés auprès de divers fonctionnaires publics en exécution des prescriptions de la loi ou des règlements de contrôle. Les affaires traitées au Canada et figurant dans ce rapport sont indiquées sur la base du pair du change.	Fonds en banque, en circulation ou en mains.
	Autres valeurs actives . . . . . 167,070,489.96
	Primes échues et différées, intérêt et loyers échus et courus, etc.
	TOTAL DE L'ACTIF ASSURANT L'EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS . . . . . \$7,561,997,270.37
<b>RÉSULTATS DE 1945 MÉRITANT UNE MENTION PARTICULIÈRE</b>	
Assurances-Vie en cours à la fin de 1945 \$31,261,969,317	Assurances-Vie, à prime encasée, émises au cours de 1945 \$2,143,423,150
Payé aux détenteurs de polices au cours de 1945 . . . . . \$623,443,185.86	

## Metropolitan Life Insurance Company

(COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)  
**FREDERICK H. ECKER** Président du Conseil  
**SIÈGE SOCIAL: NEW-YORK**  
**LEROY A. LINCOLN** Président  
**DIRECTION GÉNÉRALE AU CANADA: OTTAWA**  
**EDWIN C. McDONALD, Vice-Président, Administrateur**

### QUELQUES DÉTAILS SUR LES OPÉRATIONS DE LA METROPOLITAN AU CANADA

**Nouvelle Émission d'Assurance-Vie.**  
 En 1945, des Canadiens de toutes les classes sociales se sont assurés la vie, auprès de la Metropolitan, pour \$172,446,469.

**Assurance-Vie en Cours.**  
 A la fin de 1945, le chiffre total de la garantie fournie par la Metropolitan, au Canada, à 2,300,000 détenteurs de polices, atteignait \$1,775,471,638. De ce montant, 57 pour 100 était détenu par des assurés à l'Ordinaire, 9 pour 100 par des assurés au Groupe et 34 pour 100 par des assurés à l'Industrielle.

**Total des Placements au Canada.**  
 Le total des placements de la Compagnie, au Canada, atteignait, à la fin de 1945, \$425,255,484. De ce montant, 49 pour 100 sont des Bons Canadiens de Guerre et de la Victoire. Les autres placements comprennent des obligations provinciales et municipales, des valeurs de chemins de fer, d'établissements industriels et d'utilités publiques et des hypothèques.

**Paiements aux Assurés et aux Bénéficiaires.**  
 La Metropolitan a payé, en 1945, à ses Assurés Canadiens et à leurs bénéficiaires, \$32,328,059 en règlements de décès, en polices parvenues à échéance, en dividendes et en d'autres versements. De cette somme, 66 pour 100 ont été payés à des assurés vivants.

**Oeuvres d'hygiène et de Bien-être.**  
 Au cours de 1945, 219,299 visites furent faites par des infirmières, au Canada, à des assurés de la Metropolitan à l'Industrielle et au Groupe. En plus, plus de 1 1/2 millions de brochures sur l'hygiène et la sécurité ont été distribuées par les Agents, au cours de l'année dernière.

Les versements faits par la Metropolitan à des Canadiens, depuis son arrivée au Canada, en 1872, plus les placements qu'elle a actuellement au Canada, dépassent de plus de \$270,000,000 le total des primes recouvrées des Canadiens.

### LE COIN DES PROPOSITIONS

pour le service téléphonique rural

**UN ABONNÉ ÉCRIT:**  
 "Inventez quelque moyen d'empêcher nos voisins de discuter à n'en plus finir la confection des tartes au chocolat, la saveur d'un pot-au-feu, etc."

**NOUS** craignons qu'il n'existe pas de moyen d'empêcher les gens de suivre la coutume vieille comme le monde de bavarder avec leurs voisins.

Mais nous savons tous combien les lignes rurales sont encombrées et nous vous engageons à abréger le plus possible vos "visites" amicales par téléphone. Vous favoriserez de la sorte l'amélioration du service téléphonique en général.



## Les situations suivent l'organisation—

mais employeurs et travailleurs doivent aider

Durant la guerre, l'organisation de la main-d'œuvre a été rendue possible par le concours des employeurs et des travailleurs.

La même collaboration est non moins nécessaire pour aider à l'organisation du marché du placement durant la présente période critique.

Quelques contrôles de la main-d'œuvre demeurent en vigueur. Ils ont encore force de loi. Ils visent à aider l'organisation du marché du placement.

Les contrôles encore en vigueur ont pour objet d'aider employeurs et travailleurs. Ils n'exigent de fait que l'aide secondaire du public.

**ON VOUS EXHORTE À VOUS CONFORMER AUX QUATRE CONTRÔLES QUI DEMEURENT EN VIGUEUR.**

- 1—Les employeurs DOIVENT aviser le bureau local du Service national de Placement de tout besoin de travailleurs, dès que ce besoin est connu.
- 2—Si les employeurs embauchent des travailleurs sans avoir recours au Service national de Placement, ils DOIVENT aviser le plus proche bureau du SNP dans les trois jours qu'un travailleur a été embauché. (À cette fin, on fournit la formule NSS 312.)
- 3—Les chômeurs en quête de travail DOIVENT s'inscrire au bureau local du Service national de Placement s'ils chôment depuis sept jours consécutifs.
- 4—En général, tout employeur ou travailleur DOIT donner avis de sept jours à l'autre partie de toute intention de cessation d'emploi. (On exige encore la formule NSS 120.) On pourra se renseigner sur les exceptions au plus proche bureau du SNP.

Associés dans l'industrie, employeurs et travailleurs devraient aider le Service national de Placement à faciliter un niveau plus élevé de placement en se conformant à ces règles simples.

Un service de placement ne peut donner son entier concours à la Collectivité qu'avec l'appui du public.

Utilisez pleinement les facilités que vous offre le bureau local du Service national de Placement. Il est là pour satisfaire vos besoins et ceux de toute la Collectivité.

**SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT**  
Ministère Fédéral du Travail  
HUMPHREY MITCHELL, Ministre du Travail  
A. MACNAMARA, Sous-ministre

## MARIAGE VS MARIAGE

Une femme doit-elle se marier jeune? demandait l'autre jour une de mes amies, et y a-t-il un avantage à cela? Voici ce que je puis répondre, et c'est là une opinion qui sera partagée par beaucoup.

Une femme doit se marier jeune, très jeune même, de façon que son mari puisse jouir de toutes les différentes phases de sa beauté, depuis la beauté de jeune fille encore enfant jusqu'à cette seconde jeunesse, plus attrayante encore peut-être que la première, que possède la plupart des femmes qui trouvent le bonheur dans le mariage. Une femme est souvent plus belle à quarante qu'elle ne l'a jamais été, surtout si elle a pris soin d'elle et qu'elle ait été aimée et choyée par son mari et ses enfants. C'est une rose épanouie dans toute sa gloire. C'est à quarante ans qu'une femme est au zénith de sa beauté. C'est à quarante ans qu'elle jouit de toutes ses grâces et qu'elle se possède véritablement. Elle a du tact; elle s'habille admirablement, elle est calme, posée, sûre d'elle-même. Sa connaissance du monde, son expérience de la vie, tout cela tend à la rendre une compagne plus délicate que jamais. L'amour qu'elle a inspiré est écrit sur chacun de ses traits. Ses yeux brillent de joie, sa bouche exprime l'extase des baisers présents et passés qui y ont été imprimés. Sa figure rayonne de reconnaissance.

Je ne sais plus qui écrivait: "Oui la femme de quarante ans est une joie incomparable, enviable pour un mari. Cette femme, je le répète, est plus belle encore qu'elle ne l'a jamais été, et sa beauté est d'un caractère tellement différent de ce qu'elle était quand elle avait vingt ans, que je comprends parfaitement qu'il soit possible à un homme de retomber amoureux de sa femme. Tout cela est la vérité, mon cher ami. Ne craignez même point l'arrivée des cheveux blancs. Avec un joli teint, une expression aimable et souriante et deux beaux yeux noirs, rien ne va mieux que les cheveux blancs, et plus ils sont blancs, plus ils sont beaux".

Mais, me demanderez-vous, à quel âge un homme doit-il se marier? Un auteur, qui ne manquait guère de psychologie, affirmait: "Et me direz-vous, à quel âge un homme doit-il se marier? Jeune, mais cependant pas trop jeune, pas avant que son avenir soit bien clairement tracé, pas avant qu'il puisse donner à sa compagne tout le bien-être qu'elle est en droit d'attendre de lui. Je dirai donc, pas avant trente ans, surtout pas avant d'être absolument certain que le bonheur pour lui est là. Le mariage n'est pas une expérience à faire. Quand à la différence d'âge qu'il doit y avoir entre votre femme et vous, je suis arrivé à cette conclusion qui me paraît fort sage: épousez une femme qui ait la moitié de votre âge "plus sept". Quel que soit votre âge, vous arriverez, je crois, à un résultat satisfaisant".

N'épousez jamais une femme plus riche, plus grande ou plus âgée que vous. Par la fortune, par la taille, par l'âge, soyez toujours supérieur à votre femme. Si vous voulez qu'elle vous admire un peu et vous respecte beaucoup, forcez-la de lever la tête, obligez-la de s'adresser à votre force virile, à votre bourse, ou à votre expérience de la vie pour trouver la protection qu'une femme doit rechercher chez l'homme. Épousez cette femme à un âge qui vous permette de jouer

avec elle, tour à tour, le rôle de mari, de camarade, d'amant, de conseiller, de protecteur, le tout assaisonné d'un petit soupçon de papa.

FANTINE

## CE QU'EST LE DEUIL

Le meilleur deuil c'est le deuil intérieur.

Trop souvent on se contente d'afficher de la tristesse. La véritable attestation du chagrin est dans le recueillement, dans l'évocation tendre et pathétique, dans la fidélité à l'égard du disparu, dans l'association de son souvenir aux choses qu'il aimait, qu'il aurait goûtées et dont il ne jouit plus, maintenant que le voile épars dans le grand inconnu.

Le deuil, c'est de ne pas pleurer sur soi-même en croyant faire un hommage de son propre chagrin, mais de s'agenouiller tendrement à la destinée du disparu, âme errante, pétale de la rose illimitée selon le rêve de Dante, ombre peut-être dispersée dans les insondables espaces.

Le deuil, c'est de n'avoir plus ni vanité, ni orgueil, ni fierté, parce qu'on a vu quelle chose éphémère est l'existence humaine.

Le deuil, c'est d'oublier les faiblesses, les préjugés, les injustices de cet être humain retombé dans l'âni; et de ne plus conserver de lui qu'un souvenir purifié, tout empreint de la majesté dernière.

Le deuil, c'est l'ensemble de ces heures où l'on éprouve comme le besoin de se serrer contre quelqu'un pour retrouver un peu de la chaleur éteinte.

Le deuil, c'est la sensation de la maison vide, le retard de n'avoir pas pleuré davantage quand vacillait encore la petite flamme prête à disparaître. C'est l'hallucination par l'effet de laquelle on croit voir encore, au détour d'un couloir, dans l'entre-baillement d'une porte, une silhouette familière. C'est cette présence mystérieuse, cette haleine qu'on croit sentir à son front durant les nuits d'insomnie.

Le deuil, c'est le respect des idées qu'on combattait jadis, durant les discussions qu'aujourd'hui l'on se reproche. C'est l'attendrissement au sujet d'enthousiasmes partagés.

Le deuil, c'est la chapelle intime, fermée aux profanes, la chapelle que l'on élève en son cœur pour y conserver comme en un tabernacle des reliques sentimentales.

Être en deuil, c'est tendre vers un idéal conforme à celui dont on a reçu l'exemple.

C'est conserver un peu en soi la sérénité répandue sur le visage des défunts délivrés du mal comme d'un mauvais rêve et endormis pour l'éternel sommeil. C'est pratiquer la gravité antique, la mesure, l'ordre et la paix que pouvait exprimer la figure chérie au dernier moment où il fut possible de la contempler encore.

Le deuil, c'est continuer à vivre parce que l'être perdu aimait la vie. Mais c'est vivre mieux, avec plus de conscience, de droiture et d'énergie, comme sous l'influence d'une présence mystérieuse qui s'instituerait votre gardien et qui demeurerait votre conseillère.

C'est cela le deuil.

C'est cela beaucoup plus qu'une cravate noire, un complet trempé dans la teinture et des préoccupations d'héritier.

P. REBOUX

JE M'Y CONNAIS EN FAIT DE BON PAIN!  
ET MOI, JE M'Y CONNAIS EN FAIT DE BONNE LEVURE!

Les ménagères avisées emploient la LEVURE ROYAL. Elle donne du pain plus léger, plus délicieux, à mie plus fine.

ENVELOPPÉE HERMÉTIQUEMENT POUR PLUS D'ACTIVITÉ

LES PAINS DE LEVURE ROYAL

Fabrication canadienne

## LE PAYS VIOLENTE

(Spécial à notre journal)

J'ai voulu retrouver dans l'air de la falaise  
Le goût des amours d'autrefois,  
Lorsque devant les flots plissés comme une alèze  
Mes doigts heureux seraient tes doigts.

Mais le vent qu'épousait ma jeunesse et ma joie  
Sur d'autres lèvres a passé;  
D'autres visages fous en ont frôlé la soie,  
D'autres poitrines l'ont brassé!

Ce paysage clair où maintenant nous sommes  
Dépayés, tristes, hagards,  
A baigné dans les yeux de tant de jeunes hommes  
Qu'il n'a plus les mêmes regards.

Il fut l'âpre décor de tant de jours de guerre  
Que le ciel même en est taché  
Qu'un relent d'agonie en marque l'atmosphère  
Et que dans l'air natal où mon regret s'altère  
C'est un rêve ennemi que mon rêve a touché.

Les soldats sont partis... Mais la Mort reste là  
Dans les taillis, et sous la route dangereuse,  
Non pas la Mort inerte et qu'un tombeau scella  
Mais la vivante, la mauvaise, la tueuse!

Tu vois ces blés noircis sur pied, qui se boursoufflent,  
Et ces vergers pourris, que nul n'a récoltés?  
Dans les champs délaissés, des mines se camouflent  
Et même les troupeaux en seront écartés.

Les fêtes de la Paix ont bercé le village  
Qui s'endort en riant au milieu du danger,  
Et la Guerre est encor partout sur le rivage,  
Un danseur en dansant pourrait la réveiller.

Les soldats sont partis, mais la Guerre s'attarde...  
Son silence menace et nous guette... Et j'ai peur...  
Ne marche pas ici dans les herbes! Prends garde!  
Tu la ferais bondir en cueillant une fleur!

M. P. SALONNE

Plancoët, France

## QU'EN PENSEZ-VOUS, MESDAMES?

OPINIONS SUR LA FEMME

Pauvres ou riches, mariées ou libres, les femmes ont de l'influence

sur la vie privée: le bonheur des familles dépend d'elles en grande partie. Perfectionner la vie privée, l'animer, l'embellir, la sanctifier, c'est là une grande et noble carrière. (Mme Necker de Saussure)

Ce sont les femmes qui unissent ou qui soutiennent les maisons, qui

régissent tout le détail des choses domestiques et qui par conséquent, décident de ce qui touche le plus à tout le genre humain. (Fénelon)

Comme, dans l'ordre matériel, c'est aux femmes que sont dévolus les soins de la santé et les soins de la conservation des fortunes, et que, dans l'ordre spirituel, ce sont elles qui communiquent et ramènent les sentiments, vie de l'âme, mobile éternel des actions, il leur est assigné un rôle obscur peut-être, mais immense, dans les vicissitudes de la destinée qui se déploient sous nos yeux. (Mme Necker de Saussure)

L'effet des facultés qui dominent chez les femmes peut se comparer à celui de leur voix dans un chœur. Il est toute une suite de sons élevés et purs qui ne seraient jamais entendus sans elles. Non seulement elles ajoutent de l'étendue à l'échelle générale des pensées et des sentiments, mais elles transmettent aux hommes eux-mêmes le pouvoir d'exprimer des nuances d'impressions qu'ils n'auraient pas éprouvées ou distinguées sans elles: en sorte qu'elles enrichissent le monde moral et des dons qu'elles ont reçus et de ceux qu'elles développent. (Mme Necker de Saussure)

Celui qui veut prospérer doit d'abord consulter sa femme. (Proverbe)

Je ne crois pas qu'il soit bon que les femmes se mêlent aux affaires publiques, mais je crois qu'il est bon qu'elles s'en mêlent, qu'elles n'y restent pas indifférentes comme si ces affaires ne les regardaient nullement. Je reconnais que c'est au foyer domestique qu'est le vrai rôle de la femme; mais ce rôle, qui est de soutenir son mari et d'élever ses enfants, elle ne le remplit pas dans toute son étendue si elle reste indifférente aux choses publiques. (J. Barni)

La qualité la plus essentielle dans une femme, c'est la douceur et l'égalité de caractère. Ne l'oubliez jamais: il n'y a pas un seul homme qui soutienne les contradictions, et tous, s'ils sont honnêtes, se rendent à la raison, quand les représentations ne sont mêlées ni d'emportement ni d'aigreur. Qu'une femme attende pour combattre ce qu'elle croit nuisible aux intérêts de son mari, que le premier moment du désir soit passé; une femme criarde, obstinée, exigeante, emportée, forcera le meilleur des époux et le plus tendre des pères à désertir la maison. (Mme Campan)

## Petite encyclopédie COUTUMES DU MARIAGE

L'esprit humain n'est pas aussi futile qu'on le prétend. Et l'étude des symboles universels en usage chez tous les peuples le prouve suffisamment.

Pour illustrer notre pensée, étudions ensemble quelques-unes des coutumes qui se rapportent au mariage.

Parmi les symboles que l'Eglise a fait entrer dans le sanctuaire se trouve celui de l'échange des anneaux. Cette mode est relativement récente. Anciennement ils n'étaient pas échangés, mais offerts par le fiancé comme prix d'achat de sa fiancée. D'après le droit primitif, en effet, le futur devait verser à son beau-père une certaine somme pour l'achat de la jeune fille. Ce n'est que plus tard, chez les Romains pour la première fois, que l'on prit l'habitude réciproque. L'Eglise adopta cette coutume et la sanctifia. Il y a un siècle à peine, les campagnards apportaient encore à la cérémonie non des anneaux, mais bel et bien des pièces de monnaie. Et c'était à leur échange que présidait le prêtre.

En France, d'ailleurs, la coutume d'offrir une médaille de mariage est encore très répandue.

On sait que la coutume anglaise est de bombarder de grains de riz les nouveaux mariés à leur retour de l'église. Un statisticien complaisant a calculé que la quantité de riz annuellement gaspillée pour cet usage représentait une cargaison de 900 tonnes. Cet usage, tout insolite qu'il paraît, est d'origine fort ancienne. Il est encore répandu en Orient. C'est ainsi que les femmes de l'archipel grec jettent sur les nouveaux époux du riz et des graines de cotonnier, tandis que dans les noces israélites, les invités se partagent du grain rôti.

Les confetti italiens n'ont pas d'autre histoire. Les grains carminés que recevaient les invités furent bientôt employés à bombarder les jeunes couples.

Le sens symbolique de ces petites manifestations apparaît aisément. A l'église, le prêtre souhaite aux époux tous les biens de ce monde. Au sortir de la cérémonie religieuse les jeunes mariés reçoivent déjà une avalanche de grains, signe de fertilité, de fécondité, de richesse.

## La mesure du sage

—Sergent, enfermez-moi dans une cellule de votre prison, au plus vite! Je viens de donner à ma belle-mère un coup de bouteille de ketchup sur la tête.

—L'avez-vous tuée?

—Non, c'est pour cela que je veux me faire enfermer.



"Moi, je suis content d'avoir vu mon gérant de banque!"

Nous étions indécis, Margot et moi... On insistait pour que nous placions nos économies, y compris ma prime de démobilisation, dans une affaire qui nous paraissait excellente. Mais mon gérant de banque m'a montré qu'elle n'était pas aussi bonne que nous le croyions... Sans lui, nous aurions peut-être perdu tout notre avoir!

Si vous êtes un ancien combattant, vous avez intérêt, au moment de réintégrer la vie civile, à consulter un gérant de banque.

Il est au courant de la situation économique locale et des occasions favorables, et il lui fait toujours plaisir de donner des renseignements utiles à l'ancien combattant qui va le voir.

Il connaît les espoirs et les craintes, les joies et les soucis du chef d'une petite entreprise, de l'ouvrier et de l'employé, parce qu'il a, depuis longtemps, l'habitude de causer avec un grand nombre d'entre eux, d'étudier leurs problèmes, de leur prêter de l'argent et de leur rendre service de diverses autres manières. Il serait heureux de vous être utile, à vous aussi.

Allez donc le voir à la prochaine occasion. Il y a, dans toutes les parties du pays, d'anciens combattants qui se disent: "Moi, je suis content d'avoir vu mon gérant de banque!"



Cette annonce est commanditée par votre banque

## L'éducation

### L'ENFANT

Plus on est jeune, plus il est aisé de contracter ces plus qui s'incrustent dans le cerveau et qui constituent une seconde nature. Avec de la patience et de la persistance, on apprend en peu de jours au petit enfant ce qu'on veut enseigner comme coutume. Quand ce travail sera achevé, un résultat sérieux sera obtenu pour sa santé.

Une des principales occupations maternelles portera sur le développement de l'ouïe et de la vue.

Les organes des nouveau-nés sont des instruments d'une délicatesse extrême. Les bruits exagérés, les lumières trop éclatantes viennent frapper leur cerveau plus qu'il ne le faudrait. L'enfant n'a encore qu'un souffle de vie; et il convient que tout ce qui l'atteint et le touche soit proportionné à sa fragilité.

Pour lui, le moindre zéphyr est aquilon, et chaque son résonne donc pas vos propres impressions, jeunes mères qui portez dans vos bras attendris, récompense et espoir de votre mariage.

Il n'est pas seulement tout pe-

tit, mais encore fragile comme l'espérance humaine. Les membres délicats souffriraient de la moindre contrainte, si ses vêtements n'étaient pas souples et larges; tout pour sa peau fine devient une blessure douloureuse.

### Les belles pages

#### TOUJOURS AIME

Un Dieu fait homme, souffrant et mourant, ce chef-d'œuvre de l'amour éternel, n'a trouvé que des contradictoires dans tous ceux qui n'ont pas voulu abaisser leur orgueil et sacrifier leurs sens.

Ils ont creusé leurs raisons pour y chercher des ressources contre l'amour crucifié.

Eux qui parlent sans cesse de dévouement et d'immolation de soi-même, qui honorent le soldat mourant pour son pays et le philosophe préférant ses idées à sa vie, ils ont dit à Dieu: "Vous ne deviez pas, vous de pouvez pas mourir pour l'humanité!"

Des mains nombreuses ont essayé de le jeter à bas de ses autels, mais leur impuissance n'a servi qu'à confirmer sa gloire.

A chaque outrage. Il a paru grandir: le génie L'a protégé contre le génie, la science contre la science. Il s'est fait des armes de toutes les armes qu'on a levées contre Lui, et quand on Le croyait à terre, le monde L'a vu debout, calme, serein, maître adoré.

Le Crucifix ne dit rien à votre âme et ne fait pas en elle le contre-poids des honteux désirs!

Dés lors, que vous reste-t-il? le vide.

Vous érez dans un tombeau sans lumière et sans chaleur, rongé par des apparitions affreuses, prêt à les saisir comme des réalités immortelles.

Mais, au moment où vous allez les toucher, Jésus-Christ vous arrête. Il se rappelle à vous. Il vous dit: "Je t'aime!" Je suis mort pour toi! Si tu savais ce qu'il y a de bonheur à M'aimer!"

LACORDAIRE

Le cabaret est l'ennemi de la famille, car il éloigne l'homme de son foyer, il absorbe l'argent du travailleur et développe chez celui-ci tous les mauvais instincts, toutes les habitudes de dépravation.

# "OBJECTION MAINTENUE!" DIT LE JUGE

"Je reconnais la défenderesse coupable de servir du thé fade à son conjoint et lui ordonne de lui servir désormais du thé Lipton, au goût vivace, aussi souvent qu'il le désirera!"

On éviterait toutes les querelles, au sujet du thé, en servant le thé Lipton, au goût vivace, parce que sa saveur unique accroît le plaisir de chaque tasse. Les connaisseurs affirment que le thé Lipton a une saveur vivace, fraîche, animée, qui n'est jamais fade ou insipide. Demandez donc le thé Lipton, au goût vivace, chez votre épicière.

**VITESSE**

Les roues du progrès tournent toujours plus vite. Vous ne pouvez travailler à toute vitesse si la toux due au rhume vous ralentit. Les Pastilles Smith Bros. contre la toux vous soulagent vite. Noires ou au Menthol 30c partout.

**PASTILLES SMITH BROS. CONTRE LA TOUX**

**TOUJOURS Superbes**

Limpides — brillants — magnifiques.  
Choisissez à même un assortiment  
de ces bagues et anneaux super-  
bes pour toute la vie.

**Bagues à DIAMANTS et ANNEAUX DE MARIAGE**

**Blue River**

**Bijouterie Benoit Enrg.**

285 rue St-Georges — Tél. 530-J — St-Jérôme

**SYMPATHIES A LA FAMILLE PARENT**

La famille de feu M. Henri Parent, citoyen bien connu de notre ville décédé récemment, a reçu des personnes suivantes des témoignages de sympathies:

**Tributs Floraux:** M. et Mme Achille Rolland, Famille Lucien Parent, M. et Mme Armand Parent, Amicale du Collège de Saint-Jérôme, M. et Mme Robert Dorval, La Direction et le Personnel de l'Écho du Nord, M. et Mme Bernard Rolland, Maison Granger Frères, Notaire Victor Léonard et Mme Jean Parent, M. Emilien Chevalier, MM. J.-Jacques, Paul et Mlle Pauline Nantel, M. C. Ed. Melançon, M. et Mme D. W. O'Shea, Mme D. Lacoste, M. J. R. Lalonde, M. et Mme Alfred Lapointe, M. J. L. Blanchard, M. A. L. Organisation de l'Union Nationale à St-Jérôme, M. et Mme Marcel Deschambault, M. et Madame Alfred Langlois, Chambre de Commerce Senior de St-Jérôme, M. et Mme Wesley McConnell, Famille Jean Rolland, Club Rotary, M. et Mme Salvador Rodier.

**Télégrammes:** M. J. L. Dufresne, Rév. Frère Rosins, Rubain, Donat, Édouard et Antoine, M. et Mme L. C. Parent, M. Louis Dion, M. et Mme Marcel Vincent, M. Emile Lacombe, M. Chas. Gauthier, M. et Mme Gérard Léonard, M. et Mme Geo. Dumont, M. L. J. T. Déary, M. et Mme Paul Tison, MM. Jos. Prévost et J. N. Lorrain, Mlle Marie Chevrier, Mme Lantôt, Mlle Lucille Lantôt, M. et Mme C. A. Vanier, M. Henri Rolland, Mlle Maria Melançon, M. Antonio Durand, Mlle Mariette Lebel de Paris, M. Raoul Matte, M. Ernest Latour, Mme Cécile Prévost Lamarre, M. et Mme J. C. O'Brien, M. et Mme J. Léon Trotter, Lt.-Col. Laurent Roy, M. et Mme J. Dominique Beauchamp, M. Saluste Lavery, M. et Mme Ls D'Alair, Mlle Sarah Fournier, Mme Eva Laporte Godin, Mme A. Flannigan et Famille, M. Claude Melançon, M. et Mme Léopold Tison, M. Walter Herziger et Famille, M. Gilles Desrosiers, M. et Mme Maurice Mercure, Hon. Hector Perrier, M. et Mme Maurice Hébert, Mlle Henriette Mongenais, M. C. E. Ducharme, Famille Ernest Gauthier, M. et Mme Mario Léonard, Famille H. Lecombe, M.

Henri Rolland, M. et Mme Geo. Trudeau, M. et Mme André Roy, Famille Henri Rodier, M. et Mme E. C. Fournier, M. Georges Litter, M. et Mme Paul Vallée, M. Raoul Villeneuve, Dr et Mme Alfred Chérier, Dr et Mme Jules Jarry, Mlle Reine Bertie, Mme Samuel B. Poitras, M. et Mme E. Waddell, M. et Mme Joseph Proulx, M. et Mme R. A. Beaudry, M. et Mme Rendall Herron, M. Joseph Avila Paré, M. et Mme René Lavigne, M. et Mme Alphonse Charlebois, Famille Armand Parent, M. et Mme Lucien Parent, M. et Mme Marchand, M. et Mme L. T. E. Léonard, M. et Mme Camille L. de Martigny, Famille A. L. Michaud, Me Jean et Mlle Simard, Les Chevaliers de Colomb, Mlle Eug. Maria et L. Melançon, M. Alcide et Mlle Léveillé, M. Louis Philippe Léveillé, M. et Mme André Rolland, Famille Ubald Rose, M. R. Valois, M. et Mme Hermann Barrette, Famille Adolphe Clark, Dr et Mme Jules Prévost, Mme Jules E. Prévost, M. et Madame Jean Cadieux, Famille O. Monette, M. Henri Prévost, Famille Jean Paul Emond, M. et Mme E. R. Larocque, Famille Hervé Desjardins, M. et Mme Claude Melançon, M. et Mme Jos. St-Vincent, M. et Mme A. Fontaine, M. et Mme Guy A. Boyer, Mlle Alice Teasdale, M. et Mme Jean Paul Rolland, M. J. E. McCoy, M. et Mme James Morn, M. et Mme J. C. Marchand, Mlle Fortin, M. C. S. G. Laviolette, Mlle Marie Hillman, M. et Mme François Marchand, M. et Mme J. M. Comeau, Famille Achille Parent, M. et Mme Yvan Comeau, Les Membres de l'Ass. Con. des Négoçiants Catholiques en objet de religion, Les employés de F. W. Woolworth, M. et Mme Albert Ménard, M. et Mme Jean A. Tison, Famille Chas. E. Beaudry, M. et Mme Gérard Dupont, M. l'abbé R. Lucien Lauzon, M. et Mme Gustave Léonard, M. l'abbé Joseph Larocque, ptre, Famille Fabien Desjardins, M. et Mme Edgar L'Espérance, Famille Emile Lefebvre, M. et Mme Albert Charbonneau, Dr et Mme Pierre Liboron, M. et Mme Albert Durand, M. et Mme Chas. Beaudry, Famille

Pour elle, la clef de la beauté sera la poudre faciale FAITE SUR COMMANDE par un spécialiste de

**Charles of the Ritz**

Cette poudre est la base idéale d'un parfait maquillage. Notre expert la prépare devant vos yeux. Elle est attentive à ce que votre type particulier soit bien mis en évidence. Elle vous instruit de l'art subtil du maquillage dont l'importance est primordiale au cours de la jeunesse et plus tard...

**Boîte d'essai : \$1.45**

En vente à la

**PHARMACIE RENE DUMOUCHEL,**

313, rue Labelle, Tél. 50 et 654

Livraison à domicile

**PAINT VARIÉ**

**REMOI**

**POUR VOS REPARATIONS**

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION**

**PLOMBERIE — PEINTURES**

**QUINCAILLERIES**

**Ferronnerie**

**Alfred Langlois**

503 rue Saint-Georges — Saint-Jérôme

Téléphone 54

Philias Ouellette, M. et Mme D. D. Gilbert, M. et Mme Ls Mignault, M. et Mme N. Huot, M. et Mme E. F. Buzzell, Mme Sylvio Lebel, Mme Pierre Simard, M. C. Longpré, Mme J. H. Betournay, M. et Mme C. D. Hébert, M. Armand Caron, Les employés du bureau Armand Parent, La Direction de Fides, Mlle Françoise Gémond, La Cie des produits de Ciment, M. et Mme H. E. Rochon, Mme Ludger Castonguay, M. et Mme C. E. Mercier, M. et Mme J. N. Bousquet, M. et Mme Gustave de Tonnancourt, M. et Mme Antonio Jacob, Mlle Simone et M. R. Castonguay, M. et Mme Achille Labelle, M. et Mme Jean Paul Léonard, Mme E. Melançon, Dr et Mme Y. C. Boudreau, Mlle Hélène Beaulac, M. et Mme J. E. Bertie, M. et Mme Léopold Nantel.

**Bouquets Spirituels:** M. Roger Daigle, M. C. E. Simard, M. et Mme René Prud'homme, Mlle Yvonne Bélsie, M. et Mme Clodovir Simard, M. et Mme Jos. Knebel, M. et Mme Jean G. Hébert, M. M. Cholette, Rév. Soeur Marie Julie, Rév. Soeur Marie Narcisse, M. et Mme T. Toupin.

**Sympathies:** M. et Mme Guillaume Wisley, Dr et Mme A. Laplante, Famille Dugas, M. et Mme Joseph Doré, M. et Mme J. A. Legault et Mlle Legault, Mlle Jeanne d'Arc Raymond, M. P. Emile Laverdure, Famille J. A. Fortin, M. et Mme Camille Lorrain, M. Félix Laforce, Famille J. G. Lapointe, M. et Mme A. A. Martel, Mlle Alice Thinel, M. et Mme Arthur Savignac, M. et Madame O. Haché, M. Achille Hélmis, M. et Mme W. H. Sanderson, M. Adonias Chaloux, M. et Mme P. Richard, Mlle et M. Fortier, M. et Mme Georges Dunning, Major et Mme Claude Michaud, Mlle Madeleine Siguoin, Dr et Mme Bruno Rochon et Jeannette, M. Chas. E. Marchand, M. et Mme Hercule Proulx, Famille Edouard Cadieux, M. et Mme Eugène Gosselin, Mlle Ethel M. Eathome, M. et Mme Albert Thinel, M. et Madame Léon Joannisse, M. René Gauthier, M. Hervé Aubin, Famille David St-Vincent, Famille S. Hatten, M. et Mme Marcel Bisson, M. et Mme J. H. Desjardins, Mme Oliva Gascon, M. et Mme Arthur Guindon, Mlle R. Doré, M. Clément Fortier, M. et Mme Arthur Leroux, Mlle Lorrain, M. Paul Lefavre, Famille Alfred Lavie, M. Antoine Vaillancourt, M. et Mlle Leroux, M. et Mme Tancred Lapointe, M. et Mme J. A. Lessard, Mme Edmond Melançon, Famille Albert Piché, M. et Mme Marcel Léonard, M. et Madame Henri Forest, Famille Ulric Poirie, Mlle Pierrette Allaire, Madame Rémi Bourassa, Dr et Mme C. A. Gauthier, Me Louis Boucher, Frères et Elèves du Collège St-Jérôme, M. et Mme Eugène St-Vincent, M. et Mme J. E. Léo Raymond, Ernest Beaudry, M. et Mme C. Viau, M. et Mme Guillaume Cadieux, M. et Mme Napoléon Castonguay, M. Lionel Bertrand, M. et Mme Luc Castonguay, M. et Mme Lionel Gauthier, Mlle Simone Drouin, Alice Lévesque et Germaine Jovet, M. J. A. Matte, M. et Mme Henri Daoust, M. et Mme D. Richard, M. et Mme Edmond Cadieux, M. et Mme H. Vincent, Dr et Mme S. A. Dionne, Famille Ernest Siguoin, M. et Mme Horimidas Paquette, M. et Mme Maurice Riopel, Famille M. Lavallée, M. et Mme J. Bertrand, Mme Adrien Beaudry, M. et Mme Geo. Blanchard, M. et Mme Camille Bastien, M. et Mme Noël Beauchamp, M. et Mme H. Béard, M. et Mme Hermas Calvé, M. L. C. Bertie, M. et Mme P. E. Prévost, Mme R. Simard et famille, M. et Mme Raimbault de Montigny, M. et

**VOICI ENFIN LES CAMIONS FORD 1946**

Le public de St-Jérôme est invité à aller voir un modèle 1946 de camion Ford, à 205, rue St-Georges, les 23 et 24 mars prochains.

Vendeurs autorisés:

**Simard Automobile Enrg.**

Automobiles Ford et Monarch, Camions Ford, tracteurs et machines aratoires

Propriétaires: Sylva et Gérard Simard

BUREAU D'AFFAIRES:

5, rue St-Georges, Tél. 52 Saint-Jérôme

GARAGE:

33, rue Labelle Tél. 964-J

**CHRONIQUE JUDICIAIRE**

Voici un rapport détaillé des Statistiques Judiciaires du district de Terrebonne, tel que compilé pour l'année 1945.

COUR DE MAGISTRAT	
Brefs d'Assignment émis	436
Exécutions	133
Jugements rendus	152
Requêtes pour naturalisation	12
COUR SUPERIEURE	
Brefs d'Assignment émis	334
Requête pour émission d'un bref "De Terris"	1
Exécutions	91
Jugements rendus	379
GREFFE DE LA PAIX	
Plaintes (causes inscrites)	642
Divisées comme suit :	
Mandats de perquisition	17
Mandats d'arrestation exécutés	208
Mandats d'arrestation non exécutés	10
Sommations	407
Enquêtes préliminaires	16
Procès sommaires	252
Conviction emprisonnement, pénitencier	20
Conviction emprisonnement, prison	30
Conviction à l'amende	140
Acquittement	22
Non terminés	40
Procès expéditifs	12
Conviction emprisonnement, pénitencier	1
Conviction emprisonnement, prison	2
Conviction à l'amende	3
Acquittement	2
Non terminés	4
Convictions sommaires	330
Condamnation à la prison	10
Condamnation à l'amende	265
Non terminés	25
Plaintes retirées	30
Loi des Convictions sommaires de Québec	32
Condamnations à la prison	0
Condamnations à l'amende	22
Non terminés	4
Plaintes retirées	6
COUR DU BANC DU ROI (Juridiction criminelle)	
Nombre de causes pendantes au 31 octobre 1944	17
Options faites pour procès expéditifs	7
Causes soumises au petit jury	10
VERDICTS rendus:	
Coupable	2
Non coupable	3
Causes pendantes au 31 décembre 1945	8
RAPPORTS RECU S DES GREFFIERS DES JUGES DE LA PAIX	
Plaintes reçues par les Juges de Paix: (Ailleurs qu'au Chef-lieu)	
Accusés renvoyés aux Assises	103
Accusés condamnés à la prison	2
Accusés condamnés à l'amende	25
Accusés libérés	3
Accusés libérés	15
Sommations émises par les Juges de Paix:	
Causes renvoyées	3
Accusés condamnés à l'amende	27
Causes retirées (Plaintes)	2
NOTES SPECIALES	
Défaut de comparaitre, ou mandat d'amener émis	6
Accusés admis à caution	210
Visa de mandats	4
Condamnations à l'école de Réforme	10

Mme Louis R. Vézina, Mme Chas. Warren, Mlle Blandine Matte, M. et Mme Gustave Adam, M. et Madame Chas. Hurttubise, Mlle Thérèse, Famille S. Thibodeau, M. J. L. Blanchard, M. et Mme Armand St-Vincent, M. et Madame Henri J. Lejour, Famille J. E. Rodier, M. et Mme G. H. Long, M. et Mme J. Renaud, Mlle Germaine Proulx, M. et Mme Athanase Boileau, M. et Mme R. J. Wayland, M. et Mme Rémi Choquette, M. et Mme Drouin, M. et Mme Raymond Raymond, La Cie Paul Dejaridy Enrg., M. et Mme S. Hirst, Mlle Bernier, Famille Joseph Lavoie, Mme G. G. Guévremont, M. et Mme André Rolland, M. et Madame Roland Meunier, S-Sgt. et Mme Paul Sénécal, Famille Edouard Paquette, Mme J. C. Prieur, Famille Edouard Pluffe, M. et Mme Ernest Guenet, M. et Madame J. M. Roby, M. Lionel Gauthier, M. et Mme Claude Bélaud, M. et Mme J. M. G. Roy, Famille Joseph Jenkins, Mlle Annette Forget, M. et Mme Emile Martin, M. et Mme René Gascon, M. et Mme René Dussault, L'Imp. p. le Revenu, département du courrier, M. et Mme Wilfrid Gougeon, M. et Mme Alfred Degagné, M. et Mme Armand Gauthier, M. et Mme Harry Altner, M. et Mme Alfred Morin, Chevaliers de Colomb, M. J. Marcel Ostiguy, M. et Mme E. F. Lebeau, M. A. Richer, M. J. A. Proulx, M. Claude Themens, M. et Mme Rcsaire Rochon, Famille Antoine Léveillé, MM. Guy et Pierre Pelletier, M. Gérard Lafleur, Mme A. et Mlle L. Drouin, Dr J. N. Brunet et famille, M. et Mme Hervé Nadeau, M. et Mlle Nysson, M. et Mme Rae Honess, Lt. et Mme Rodolphe Larin, M. et Mme Olivier Rolland, M. et Mme Maurice Gaudreault, Mme Jean Teasdale, M. et Mme Isidore Auger, Famille René Dumouchel, Famille H. Gauthier, M. et Mme Oscar Charron, Famille J. O. Caron, Mlle Reine Bertie, Famille Ferdinand Labonté, M. Octave Chabot, M. et Madame Armand Pelletier, Mme et Mlle Rechon, Mme P. Z. Latour, Mlle Gaby Sabourin, Notaire Vermette, M. et Mme Chas. St-Michel, Famille E. Delorme, Mme J. A. Johnson, Amicale des Anciens Elèves du Collège St-Jérôme, Mlle P. Vincent et Mme N. P. Dussault, M. Léo Prud'homme, M. et Mme J. E. St-Denis, Mlle et M. Gaudet, Lt. et Mme J. A. C. Destras, Mlle Yvette Trudel, M. et Mme Raoul Bélsie, Famille Hervé Trudel, Mme Marguerite B. Golar, Mme E. L. Auger, M. et Mme Henri Lafleur, M. et Mme J. P. Beaulieu, M. J. E. Précourt, Famille René Toupin, M. et Madame H. Bélanger, Famille Joseph Gohier, Mme Arthur Fortin, Famille Ferdinand Gauthier, Famille Delphis Labelle, Famille Edouard Boivin, Famille J. A. Filiatrault, Mlle Rollande et Jeannette, Famille C. E. Labelle, M. et Mme Gabriel Jacob, Famille Engelbert Pelletier, Mme Pauline Prud'homme, J. C. et André Nidon, M. J. Guy Paquette, Mme Ald. Labelle, M. Claude Prud'homme, M. et Mme J. W. Cyr, M. et Mme Eug. Savage, M. et Mme Odinas Guay, M. Auguste Labrosse, Mme J. H. Boudreau, Famille Albert Durand, Dr et Mme J. R. Joly, M. et Mme C. E. Jarry, Mlle Estelle Robitaille, M. et Mme Bernard Melançon, M. et Mme Julien Beauchamp, M. et Mme Laurier Carrière, M. T. E. Orr, Famille G. H. Bertrand, Mlle Martel, M. Roger Foisy, M. Lionel Beaupré, M. et Mme T. Laurin, Famille et Mme C. Monette, M. et Mme Rodrigue Bélanger, M. Jacques Braun, M. et Mme C. Pelletier, M. Lucien Foisy, M. et Mme S. Simard, Famille Zacharie Venne, M. et Mme St-Louis, M. et Mme Paul E. Le-

L'AVENIR DU NORD JOURNAL HEBDOMADAIRE  
"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe.  
Ministère des Postes, Ottawa"

**Cartes d'Affaires**

**Legault & Legault**  
AVOCATS et PROCUREURS  
L.-L. LEGAULT, K.C.  
Ernard LEGAULT, B.A., LL.B.  
Tél. 60 295, rue Main  
LACHUTE  
Guy LEGAULT, B.A., LL.B.  
10 ouest, rue St-Jacques  
MA. 3866 - MONTREAL

**Gaston Gibeault**  
C. R.  
AVOCAT  
de BOURASSA & GIBEAULT  
Tél. 60 - 5, rue Préfontaine  
Ste-Agathe des Monts

Résidence: A.Tlantic 3297

**Paul Larose**  
B.A., LL.B.  
AVOCAT  
84, rue Blainville  
SAINT-THERESE  
Téléphone 230  
Résidence 185

**Claude Prévost**  
C. R.,  
AVOCAT  
Chambre 313  
132 ouest, rue Saint-Jacques  
Montréal  
Bureau: PLateau 5060-5069

**Mario Beaudry**  
B.A., LL.M.  
Avocat et Procureur  
Ste-Agathe des Monts  
Résidence 59, Tour du Lac  
Tél. 374  
Bureau 43, S-Vincent  
Tél. 217

**Henri Prévost**  
B.A., LL.B.  
Avocat  
298 rue Labelle  
Tél. 85  
SAINT-JEROME  
C.-E. Marchand, C.R.,  
conseil

Bureau Tél. LA. 7268-7269  
Edifice "Thémis"  
Chambre 612  
10, S-Jacques O.,  
Montréal

**J.-Marc Vermette**  
NOTAIRE  
Saint-Janvier  
Co. Terebonne  
Tél. 269-w

**Armand Parent**  
Comptable-Vérificateur  
Autorisé de la Commission  
Municipale de Québec  
Classe "A"  
Rés.: 389, blvd Melançon  
Bureau: 500, avenue du Palais  
Saint-Jérôme, Qué.

Téléphone: Bureau 61  
Rés. 510

**Louis Nicolas**  
ARCHITECTE  
Bureau: 298, rue Labelle,  
Suite 5  
Résidence: 430, Blvd Melançon  
Saint-Jérôme, Qué.

**Jacques Poulin**  
ARPENTEUR GEOMETRE  
QUEBEC LAND SURVEYOR  
Case postale 160  
Ste-Agathe des Monts

**Louis Mignault**  
Arpenteur-Géomètre  
Bureau: 316 rue Saint-Georges  
Résidence: 17 rue Saint-Faustin  
SAINT-JEROME  
Bureau: Résidence:  
Tél. 25 Tél. 355

**YVON BOCK**  
AVOCAT  
2 est, rue Bellechasse  
MONTREAL  
CA. 8313

Téléphone 471

**J.-Gavan Power,**  
B.A., LL.L.  
Avocat & Procureur  
69 rue Préfontaine Est  
(coin St-André)  
Sainte-Agathe  
des Monts

**Sénécal & Cie**  
Comptables Publics  
Spécialistes en impôt sur le  
revenu  
320 St-Georges, St-Jérôme  
Tél. 987  
16a St-Charles, Ste-Thérèse  
Tél. 250

**Yvanhoe B. Richer, C. A.**  
COMPTABLE AGREE  
St-Jérôme Montréal  
312, St-Georges 4850, Lacombe  
Tél. 58 AT. 8850

**FONCTIONNEMENT ET AVANTAGES...**

(suite de la première page)

de la corporation; il reçoit salaire, et lui et sa famille jouissent des institutions corporatives. LA MAITRISE: après un dernier examen et la préparation du chef-d'oeuvre, le compagnon devient maître; il obtient tous les droits et privilèges du métier, il peut avoir un apprenti et tenir boutique.

Quant aux avantages des anciennes corporations, voici:

1e. UNION DES CLASSES. — Patrons et ouvriers, maîtres et compagnons étaient unis en un seul corps. Ouvriers et compagnons recevaient protection de la corporation. Patrons et maîtres ne craignaient pas les grèves, et l'ouvrier ignorait le chômage. Il y avait moins de fortunes colossales, mais une multitude de petites fortunes.

2e. LA CONFREMERIE. — Elle vivait à côté de la corporation, avec sa vie indépendante, avec sa chapelle, son église, son autel, son aumônier, son patron, ses fêtes, ses élections, et, chaque mois, ses défunts.

3e. PERFECTION DU TRAVAIL. — C'est l'époque où naissent des chefs-d'oeuvre d'orfèvrerie, de ciselure, de tapis, de faïence, etc.

# Nouvelles de Saint-Jérôme et du Comté de Terrebonne

## La Cie de Construction de Saint-Jérôme, Limitée

Entrepreneurs-Généralistes

General Contractors

CONSTRUCTION IMMEUBLE ADMINISTRATION

Edifice Marchand Tél. 61 298 rue Labelle

## LACROIX, RAYMOND & BOURBONNAIS

Avocats

298, rue Labelle, Chambre 5 SAINT-JEROME

Gaston Lacroix, C.R.  
Raymond Raymond  
Lucien Bourbonnais (Terrebonne, Tél. 106)

## Congrès colombien à La Malbaie

Le 47e congrès provincial des Chevaliers de Colomb de la Province de Québec sera tenu à La Malbaie, les samedi et dimanche 8 et 9 juin prochain.

Le congrès s'ouvrira officiellement dimanche le 9 juin, mais comme par les années passées, les délégués qui feront partie des différents comités et les membres du Conseil d'Etat siégeront le samedi.

On s'attend à la présence d'un millier de congressistes à ces assises. Les délégués officiels seront au nombre de 234, représentant les 117 conseils provinciaux de la Province et les 50.000 membres qui y appartiennent. Les intéressés remarqueront que ce congrès annuel, qui a ordinairement lieu à la mi-mai, a été retardé de quelques semaines, cette année, afin que les congressistes puissent bénéficier d'une température estivale dans cet endroit de villégiature réputé de notre province.

Le programme détaillé du congrès sera déterminé le 27 avril, alors que le Conseil d'Etat recevra à Québec les organisateurs du Conseil de La Malbaie. D'ici là, tous les conseils de la province sont priés de faire diligence pour faire parvenir au secrétaire d'état les noms des délégués choisis dans leur conseil respectif.

## BERNARD TOUPIN, O.D.

Optométriste

Edifice Marchand, Chambre 3  
298, rue Labelle, Saint-Jérôme

Heures de bureau: de 9h. a.m. à 6h. p.m.  
Vendredi: de 9h. a.m. à 9h. p.m.

## Nouvelles paroissiales

**DECES.** — M. Henri Beauchamp, décédé subitement à St-Jérôme, le 14 mars, à l'âge de 54 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 16 mars.

— Mme Célestin Légaré, née Domitilde Nadon, décédée le 16 mars, à St-Jérôme, à l'âge de 72 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 18 mars.

**MARIAGES.** — Le 18 mars, en l'église de St-Jérôme, a été célébré le mariage de M. Antoine Lafrance, de la paroisse St-Louis-de-France de Montréal, veuf d'Arline Quintal, avec Irène Corbiel, de St-Jérôme, veuve de M. Charles Séguin.

— Samedi, le 23 mars, en l'église de St-Jérôme, sera célébré le mariage d'Eugène Chevalier, de St-Jérôme, fils de M. Ferdinand Chevalier et de Mme Chevalier,

décédée, avec Mlle Thérèse Lamarche, de St-Jérôme, fille de M. et Mme Henri Lamarche.

**COURS DU CHANOINE DU-BOIS.** — Les cours que donnait depuis quelque temps M. le chanoine Emile Dubois, curé de St-Jérôme se sont terminés mardi soir dernier. M. le chanoine Dubois a donné plusieurs cours intéressants d'abord sur l'action catholique, puis sur les anciennes corporations.

**RETRAITES.** — La retraite des femmes se clôturera dimanche après-midi. Le même soir, à 7h. et demie, aura lieu l'ouverture de la retraite des filles.

Comment n'avons-nous pas plus honte de nous montrer devant des petits êtres aux yeux grands ouverts, enchaînés à tous les caprices de nos nerfs à notre besoin égoïste de tranquillité!

## PHARMACIE WILFRID PRUD'HOMME

La pharmacie la mieux assortie du district

Chocolats Laura Secord

Ordonnances de Messieurs les Médecins remplies avec soin

PRODUITS REXALL

Agence des Produits de Beauté

"Mireille", "Harriett", "Hubbard", "Ayer"

Elizabeth Arden et Barbara Gould

Commandes postales exécutées avec soin

Service rapide de deux messagers

TELEPHONES: 558 et 559

341, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme

Voisin du marché

## Méli-Mélo

La capitale du Canada, d'habitude si flegmatique, s'est émue, samedi le 16 mars, au départ du gouverneur général, le comte d'Athlone et de la princesse Alice.

Elle l'a applaudi hier lorsqu'il a posé son dernier geste officiel, celui de déposer une couronne au pied du monument aux morts. Elle l'a salué au cours de sa dernière parade à travers les rues de la ville, à l'aéroport, une fanfare a joué "Auld Lang Syne".

Ces cérémonies d'adieu se sont déroulées sous un beau soleil et ont été marquées par la pompe coutumière. Une garde d'honneur se trouvait sur les lieux et une salve de 19 coups de canons a ponctué le départ.

À l'aéroport, tous les yeux étaient humides et un photographe, qui pourtant en a vu bien d'autres, s'est essuyé les yeux avant de prendre sa photo. Ce fut ce qui fit pleurer la princesse ouvertement. Avant cela, sa levée avait tremblé, mais elle était parvenue à se contenir.

Elle essaya de dire un mot d'adieu au premier ministre Mackenzie King, mais ne put y parvenir et se tourna pour pénétrer dans le grand transport "Liberator" qui a conduit le couple vice-royal à Washington, la première étape de son voyage à Nassau, où il prendra des vacances. Par la suite, le comte d'Athlone et la princesse retourneront en Angleterre.

"Le 8 juin prochain, Mackenzie King aura été premier ministre durant 19 ans. Il dépassera alors le temps durant lequel l'a été le "grand old man" du parti conservateur, sir John A. Macdonald", a dit, la semaine dernière, l'"Evening Standard", de Londres. Le journal a ajouté que les Canadiens se préparent à célébrer cette occasion.

L'"Evening Standard" a continué ainsi: "Il n'aura alors été premier ministre que deux années de moins que le fameux premier ministre britannique Robert Walpole. Celui-ci fut premier ministre durant 20 ans et 326 jours. William Pitt fut deux fois premier ministre, soit en tout 18 ans et 322 jours. La première fois il fut premier ministre durant 17 ans et 79 jours."

Les événements qui se précipitent ces temps-ci font que des anniversaires, qu'on aurait songé à souligner à une époque plus calme, passent à peu près inaperçus. Rappelons cependant, même si c'est avec un léger retard, qu'il y a eu 70 ans le 12 mars dernier que M. Alexander Graham Bell transmittit pour la première fois la voix humaine sur un fil et fit ainsi connaître au monde un instrument qui semble aujourd'hui devenu indispensable à notre façon de vivre: le téléphone.

En 1876, une conversation téléphonique fut transmise sur un fil long d'un mille. Aujourd'hui, notre voix peut être transportée sur des milliers de milles de fil et, de plus, nous pouvons nous dispenser de fil et recourir aux ondes hertziennes. Tous les jours, de nouvelles découvertes viennent ouvrir au téléphone des champs plus vastes, des possibilités presque illimitées.

Dire que les contemporains de M. Alexander Graham Bell considéraient son téléphone comme le joujou ingénieux d'un inventeur dépourvu du sens pratique! (Le Canada)

Une étude préliminaire du rapport de 1945 du ministère provincial du Travail, tel que présenté à l'Assemblée législative de Québec par le ministre du Travail, l'hon. Antonio Barrette, démontre qu'il y a eu 46 grèves dans la province entre le 1er avril 1944 et le 31 mars 1945.

Six de ces grèves étaient sous la juridiction fédérale et le reste sous la juridiction provinciale. L'arrêt du travail concernait 12.381 employés qui perdirent 60.851 jours de travail. Seize de ces grèves ont été réglées en faveur des travailleurs, neuf en faveur des employeurs, et les 22 autres ne sont pas encore solutionnées.

La Commission du salaire minimum a émis 31 ordonnances en faveur des employés qui n'étaient pas protégés par des contrats d'entente collective.

On a annoncé la semaine dernière, au palais Buckingham, que la famille royale visitera l'Union sud-africaine au début de l'an prochain.

Ce sera la première fois qu'un souverain régnant visitera l'Afrique-Sud depuis que l'Union a été formée, en 1909.

L'héritière présomptive, la princesse Elisabeth, et sa sœur, la princesse Margaret, accompagneront le roi et la reine.

Ce sera le premier voyage de la famille royale à l'étranger depuis la visite du roi et de la reine au Canada et aux Etats-Unis, au printemps de 1939.

Le premier ministre Smuts a fait l'invitation.

Le groupe royal espère être au Cap en février. Pour les princesses, ce sera leur première tournée en dehors du Royaume-Uni.

On n'a pas encore décidé si le groupe royal s'y rendra par avion ou par mer.

## UN PITTORESQUE MARIAGE OUL'ON SE PROMENE EN JEEP

Le mariage Coutu-Prévoist au camp militaire, le 16 mars

Samedi dernier, le 16 mars, à 9 heures et demie du matin, se célébrait en la chapelle du centre d'instruction militaire de Saint-Jérôme le mariage du capitaine Maurice ("Bill") Coutu, de Joliette, membre du Royal 22e Régiment, avec Mlle Louise Prévoist, de Saint-Jérôme, fille du sénateur Jules-Edouard Prévoist, décédé, fondateur de L'AVENIR DU NORD, et de Mme Prévoist.

A cette occasion, notre excellent ami et confrère Jean-Paul Guilbault, du journal LE CANADA, de Montréal, reporter émérite, écrivit dans ce journal du matin, lundi, un compte-rendu pittoresque de ce mariage, et, probablement, dernier mariage célébré à notre camp militaire. M. Guilbault, dont nous reproduisons plus bas le reportage, était accompagné lors de la cérémonie du sergent Marcel Beaudoin, des Relations extérieures de l'Armée. Nous devons au sergent Beaudoin la photo très réussie des heureux époux montés en jeep à la sortie de la chapelle.

En revenant, en jeep, de leur cérémonie nuptiale, samedi matin, dans les avenues pavées du camp de Saint-Jérôme, le capitaine Maurice Coutu et sa jolie épouse, née Louise Prévoist, avaient l'air de deux personnes échappées d'un conte de fée. La petite chapelle rustique se dressait en arrière, sur un horizon ensoleillé, et les sourires plus radieux que le soleil perlaient sur les lèvres en santé de toutes les invitées. Les amis, arrivés le matin à bord d'un autobus à banquettes étroites, enviaient le sort du capitaine et Mme Coutu. Une jeep est parfois plus confortable que certains autobus aux contours aérodynamiques.

Le capitaine abbé Beaudry, c.s.v., aumônier, venait alors de célébrer le dernier mariage au camp de Saint-Jérôme.



LES NOUVEAUX EPOUX S'EN VONT AU MESS, EN JEEP.

On dit que...

On dit un peu partout que le camp doit bientôt fermer ses portes. Instinctivement, il nous est venu à l'idée de demander au commandant, le lieutenant-colonel Paul Brosseau, O.B.E., ED, ce qu'il adviendrait de l'emplacement et des bâtiments de ce camp, considéré comme l'un des mieux situés de la province de Québec. Le colonel Brosseau a répondu que le sort futur de son camp est, aujourd'hui, le secret du ministre de la Justice ajoutant cependant que toutes sortes de rumeurs circulent sur le compte de la troisième nature qui a été abrité, depuis 1940, plus de 30.000 militaires et environ 2.040 cadets-officiers. Dans certains milieux, "on dit" que la ville va acheter le terrain pour y établir un centre récréatif et sportif, aussi peu fondée que la première, veut que le camp soit converti en écoles de métiers pour les anciens combattants. Chose certaine, c'est que le vaste arsenal va devenir, pour quelques temps du moins, l'endroit de la troisième paroisse de St-Jérôme: la dernière des deux paroisses fondées depuis à peine un an. Preuve que St-Jérôme croît et progresse. M. François Marchand, homme d'affaires et ami de la famille Prévoist, m'a déclaré, devant les noces, que la population de St-Jérôme augmentait à raison de 2.000 âmes par année. Il est même question que d'importantes industries viennent s'y établir dans un prochain avenir.

Revenons à nos mariés

Le marié, qui vient de Joliette, avait, comme témoin, son grand-père, M. G.-C.-M. Coutu, vénérable vieillard de 83 ans, et la mariée était accompagnée de son oncle, M. Henri Smith, d'Ottawa. Les premiers bans de la chapelle étaient normalement occupés par les proches parents des conjoints. On remarqua, entre autres, la mère de Mme Coutu, Mme Jules-Edouard Prévoist, veuve de l'hon. sénateur Prévoist, ancien rédacteur en chef du journal "L'Avénir du Nord", et fondateur de "L'Avénir du Nord", qui était entourée des membres de sa famille ainsi que des sœurs, des oncles et tantes du capitaine Coutu. Les cousins, cousines et amis occupèrent les bancs plus retirés du temple. Ils avaient été placés par les capitaines Robert Charlebois et René Fleury. Pendant la messe, qui a suivi la bénédiction nuptiale, Mme Lionel Coutu, tante du capitaine Coutu, chanta un Ave Maria et l'un des frères de la mariée, M. Pierre Prévoist, chanta l'Agnus Dei de Bizet, et le Panis Angelicus de César Franck.

Les noces commencent

À la sortie du temple, une vingtaine d'officiers se sont disposés en haie et les mariés, suivis de leurs invités, ont défilé sous vingt badines croisées au-dessus de leurs têtes. Avec la fin de la guerre, les badines ont succédé aux épées. C'était la guerre des badines.

La jeep, escortée de plusieurs automobiles, attendait le couple à la porte. Sans perdre de temps, le capitaine Coutu est sauté au volant, entraînant son épouse à sa suite. N'eût été la présence de cette dernière, le capitaine Coutu aurait pu se croire en pleine campagne d'Italie. Le mariage est un genre de campagne.

Malgré ses 83 ans, le témoin du marié a tenté, d'un geste souple,

de rejoindre son protégé à l'arrière de la jeep. La tentative est restée en suspens après que le colonel eut convaincu le Dr Coutu qu'il est plus facile d'embarquer dans une voiture ordinaire que dans une jeep.

La noce commence

Le capitaine Coutu a piloté ses invités dans les avenues désertes du camp jusqu'au mess des officiers, situé tout près de l'entrée. Ce mess est somptueux et il est pourvu d'une cour semi-intérieure. Le soleil était tellement chaud que plusieurs des invités ont pu célébrer les noces sur la veranda.

Les toilettes des dames et jeunes filles étaient superbées. La mariée tranchait sur le groupe dans un ensemble "bleu-azur", à laire réver. Pour le capitaine Coutu, c'était une douce réalité. Deux amies intimes de Mme Coutu — Mlles Madeleine Michaud et Madeleine Siguin — n'ont dit de quel tissu cette robe bleu-azur avait été confectionnée, mais, malheureusement, ce renseignement n'a complètement échappé dans le brouhaha. Pardon, mesdames.

Question indiscrète

Tout en jasant avec le colonel Brosseau sur l'avenir de son camp, j'ai demandé au capitaine Coutu, qui s'adonnait à passer près de nous, où il allait faire son voyage de noces. Ce dernier a répondu que plus que vaguement, mais vers la fin de l'après-midi, tous les invités ont vu le couple se diriger en hâte vers les Laurentides. Les chapeaux!

Avant de quitter le mess, le colonel Brosseau m'a donné, sur demande pressante, les grandes lignes de l'histoire du camp de Saint-Jérôme. Ce camp, a-t-il dit en substance, a été ouvert le 28 septembre 1940. Le premier commandant fut le colonel E.-J. Nantel, V.D. Quelques mois plus tard, la période d'entraînement fixée à un mois a été augmentée à quatre mois et, au commencement de janvier 1942, le centre d'entraînement de Saint-Jérôme a été officiellement choisi pour devenir une école de formation pour les aspirants officiers de langue française. Le camp a été successivement élu de l'après-midi, mais vers la fin de l'après-midi, le lieutenant-colonel G. Francoeur, lieutenant-colonel, et, depuis aujourd'hui brigadier, et, depuis 1942, par le lieutenant-colonel Brosseau. Si les rumeurs sont justes, ce camp populaire sera donc fermé à l'âge de 4 ans et quelques mois.

Le capitaine Coutu a été le quinzième et dernier militaire à se marier dans la petite chapelle du centre d'entraînement jolietois.

Des centaines et des centaines de projets ont été soumis au comité parlementaire chargé de faire des suggestions pour le choix d'un drap de campagne... Il faudra éliminer, trier, écarter, réduire... et en venir finalement à quelque deux ou trois au crible. Que sortira-t-il de tout ceci? Les uns veulent une belle feuille d'érable, ce qui est typiquement canadien. D'autres, un castor, ce qui est plus banal. D'autres toutes sortes de choses pas papilles, dont plusieurs sont ridicules.

Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue.

## ICI RADIO-CANADA

Les chefs-d'oeuvre de la musique, à 3 heures 30 de l'après-midi.

le lundi, 25. Symphonie no 2 (Romantique). Howard Hanson; orchestre Eastman-Rochester, direction Howard Hanson.

le mardi, 26. Le Lac des Cygnes. Tchaikowsky; Orchestre de St-Louis, direction Vladimir Golschmann.

le mercredi, 27. Un groupe de Liedes de Brahms, interprétés par Lotte Lehman, soprano, Paul Ulanowsky au piano.

le jeudi, 28. Quintette pour cordes et piano en ré mineur, opus 89. Gabriel Fauré; Emma Boynet, pianiste, et le Quatuor à Cordes Gordon.

le vendredi, 29. Concerto pour piano et orchestre, Maurice Ravel; Marguerite Long et orchestre sous la direction du compositeur; et "Rapsodie espagnole", de Maurice Ravel; orchestre des Concerts Lamoureux, direction Albert Wolff.

Le Réveil rural, à 12 heures 45 de l'après-midi, à CBF; le samedi, 23. M. Nazaire Parent, causerie sur la fumure et le chaulage en vue des plantes fourragères. Musique de Léo Lesieur et son ensemble.

le lundi, 25. M. Georges Maheux; conseils de la semaine.

L'Opéra du Metropolitan: Samedi, 23 mars, à 2 heures de l'après-midi. "La Traviata", de Verdi.

Les principaux rôles ont été confiés à Mmes Albanes, Votipka et Pauline et MM. Warren, Hargrave, Cehanovsky, D'Angelo et Manning. Chef d'orchestre Cesare Soderfo.

Les entr'actes consistent comme on le sait, dans une étude, en collaboration, sur l'oeuvre de Verdi et dans des commentaires sur le théâtre lyrique, le tout sous la direction de Roger Daveluy.

Tiré du roman d'Alexandre Dumas.—La Dame aux Camélias.—cet opéra fut créé en 1853, un an après qu'eût paru la pièce de théâtre de Francesco Maria Piave, tirée du roman.

son secrétaire: "La Traviata, hier moins d'un mois, alors qu'il était à l'apogée de sa carrière.—L'oeuvre eut sa première à Venise, en 1853; on en rit. Dans son style laconique habituel Verdi écrivit à son secrétaire: "La Traviata, hier soir, un échec. Est-ce ma faute ou celle des artistes? Je l'ignore. L'avenir le dira." Un an après cet échec, la Traviata obtint un succès éclatant à un autre théâtre de Venise, le San Benedetto, puis plus tard à Londres, Saint-Petersbourg, New-York et Paris. Cette oeuvre est encore aujourd'hui l'une des plus goûtées du répertoire.

Le Quatuor de pianos de la N.B.C., à 4 heures 30 de l'après-midi, à CBM. Programme: Polonaise Militaire Chopin

Bureau: 953-W  
Résidence: 707-J  
Bureau tous les jours

## André Racine, O.D.

Spécialiste — Optométriste

Membre de la Société d'Optométrie Analytique de Montréal

316, rue Saint-Georges Saint-Jérôme

## Paul Brosseau, A.P.A.

(Commandant Camp Militaire St-Jérôme)

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Spécialités—Rapport Impôt sur le Revenu

Service de Comptabilité

295 St-Georges  
St-Jérôme, Qué.

Tél.: 1099 - 523

Optométriste

SPECIALISTE EN EXAMEN DE LA VUE

## HENRI J. LEJOUR, O.D.

Ex-Optométriste de l'Hôpital Notre-Dame, Montréal

Heures de bureau: 9.30 a.m. à 7 p.m. et sur rendez-vous

298 ST-GEORGES

TEL 117

ST-JEROME

FEU - VOL - VIE - ACCIDENT - MALADIE

## Pelletier & Lelièvre Enrg.

Assurances Générales

IMMEUBLES

Tél. 952

304 A, rue St-Georges

SAINTE-JEROME

Sonata No 23 Scarlatti  
Spring Song Opus 62  
No 6 Mendelssohn  
Concerto No 5 Beethoven  
Liebesfreud Kreisler  
Chant bohème Bizet  
Rustle of Spring Sinding  
Finale de la Symphonie  
No 4 Tchaikowsky

## PETITES ANNONCES

### AUX ELEVEURS DE BETAIL

Pour arrêter toux, rhumes et les fièvres qu'ils causent, en moins de temps que vous puissiez le croire, employez ZEV, le remarquable remède vétérinaire qui travaille à la fois sur le nez, sur la gorge et les bronches.

ZEV est fabriqué par les créateurs de Buckley's Mixture et donne des résultats surprenants dans les cas les plus obstinés. Se vend à \$1.00 à la bouteille chez J.E. Lavigne, marchand, Sainte-Marguerite du Lac Masson, Qué. (8 mars, 3 fs)

### STENOGRAPHE DEMANDEE

On demande une jeune fille bilingue, connaissant la sténographie et la dactylographie. — S'adresser au bureau du Greffier, Hôtel de ville, 280, rue Labelle, St-Jérôme.

### A VENDRE

Huit cabines de restaurant en bois solide. Prix raisonnable. S'adresser à 15, avenue Legault, tel. 687, St-Jérôme. (2 fois, 22 mars)

### COMMERCES ET PROPRIETES A VENDRE

Quelques commerces et plusieurs propriétés à vendre à bonnes conditions. S'adresser à Pelletier & Lelièvre Enrg., 304, rue St-Georges, tel. 952, St-Jérôme.

### LOTS A VENDRE POUR TOURISTES

N'achetez pas de terrain pour bâtir votre camp d'été sans visiter le lac Alouette, à Sainte-Sophie, 30 milles de Montréal, 5 milles de St-Jérôme. 40 terrains de 100 x 100, sous les pins. Restaurant sur les lieux. S'adresser à Fernand Piquet, route no 41, Rang Saint-Antoine, pour toute autre information additionnelle. (3 fs, 22 mars, n. ord.)

### MANTEAU A VENDRE

Manteau de seal Hudson, de grandeur 34, en parfait ordre, à vendre. S'adresser à 221, rue Labelle, tel. 306.

### CHASSEURS

Apprenez à placer les pièges l'automne comme l'hiver. Prenez les renards les plus rusés \$2.00. La trainée, pièges, collets, essence \$1.00. L'affût de nuit pour renard \$1.00. L'entonnoir pour rats musqués \$1.00. Procédés scientifiques approuvés et garantis par un expert. S'adresser à O.-N. Sauvè, trappeur, R.R. no 3, Huntingdon, Qué. (22 mars, 2 fs)

### LES TABLETTES SLENDOR

Pour une forme svelte, employez les comprimés SLENDOR. Efficaces. Inoffensifs. Traitement de 2 semaines: \$1.00. De 12 semaines: \$5.00. S'adresser à la Pharmacie Prud'homme, Saint-Jérôme.

## Complets et Paletots sur mesures

Nous représentons les grands tailleurs Tip Top, Johnston et Lombardi qui ont tous une haute réputation établie dans le pays pour leur style et la qualité de leurs tissus.

Hâtez-vous de venir faire votre choix et de donner vos mesures pour un complet ou un paletot de printemps. — La demande sera grande pour le printemps et la belle saison.

Nous avons un très beau choix de complets prêts à porter à vous offrir, ainsi que quelques paletots de gabardine.

Sachez que les quantités de tissus sont limitées et que les livraisons seront lentes.

Notre marchand de mercerie et confection pour hommes et jeunes gens

## J. W. CYR

314, rue St-Georges Tél. 448 Saint-Jérôme

## REDUCTION

SUR TOUT

MANTEAUX HABITS PALETOTS

ROBES MERCERIES

## CHEZ HARRY

328 rue St-Georges, Tél. 948-J, St-Jérôme

